

Congrès AFSP 2009

Section Thématique 44 : Sociologie et histoire des mécanismes de dépacification du jeu politique

Axe 1

Elsa Guillalot (UPMF, PACTE, Grenoble)
guillalot@voila.fr

Auguste Blanqui : De la dépacification à la mystique de l'action révolutionnaire

Lorsque Louis-Auguste Blanqui meurt à Paris, le 1^{er} janvier 1881, la capitale a l'esprit aux fêtes de la nouvelle année et aux derniers préparatifs de sa campagne municipale. Le révolutionnaire trouble ainsi, une dernière fois, le déroulement logique des événements, et pendant quelques jours, tous les regards vont se porter vers le 25, boulevard d'Italie, où son corps repose, puis vers le cimetière du Père-Lachaise où l'on enterre sa dépouille. « L'Insurgé »¹ poursuit en somme, en dépit de la mort, le chemin entrepris en 1827 et qui, de coups de force en révolutions, l'a conduit à connaître huit procès pour activités séditeuses visant au renversement du pouvoir, à être condamné une fois à la peine de mort, condamnation qui sera commuée en détention perpétuelle, à passer près de trente-quatre années en prison, auxquelles il faut ajouter, pour être précis, une décennie de résidence surveillée, l'exil et un contrôle policier de tous les instants.

Avec de tels titres de renommée, Blanqui peut être considéré comme l'archétype du révolutionnaire du XIX^e siècle, rejetant le modèle politique démocratique et pacifié en voie de constitution, et théorisant, à l'inverse, le refus d'une république libérale comme fin de l'Histoire. Il accède d'ailleurs très vite, alors qu'il n'a qu'une vingtaine d'années, à ce statut de symbole : symbole d'une violence politique, synonyme tour à tour d'émancipation individuelle et collective ou de carnages sanglants et stériles. Lui-même a largement entretenu cette image d'un homme entièrement tourné vers le renversement de l'ordre établi, et aurait déclaré : « *Je conspire depuis que j'ai quitté le sein de ma nourrice. Enfant, au collège, j'ai conspiré contre mes maîtres ; jeune homme, j'ai conspiré contre les princes ; homme mûr, en prison, je conspire contre mes geôliers. Je crois bien que, quand je serai mort, dans la vie future où j'irai, je conspirerai contre celui qui me dominera, Dieu ou Diable* »², tandis que d'autres le voyaient comme « *Le Titan de la révolte, (affirmant qu') il en est le neurasthénique ténébreux. Il porte dans ses flancs le germe de toutes les haines, de toutes les souffrances, de tous les sacrifices, de tous les malheurs : c'est l'homme de toutes les extrémités, l'éternel ennemi des lois sociales. En révolte même contre Dieu qu'il ne comprend pas, il proteste contre sa vie dont il cherche en vain l'énigme* »³.

Certes, la vie même de Blanqui a donné lieu à des commentaires passionnés et contradictoires, chacun ne lui reconnaissant pas au même titre sa qualité de révolutionnaire et de fauteur de troubles professionnel. De fait, en dépit d'un nombre relativement conséquent

¹ Allusion à l'ouvrage : DECAUX Alain, *Blanqui, l'Insurgé*, Paris : Perrin, 1976.

² « Blanqui. » In *Le Gaulois*, 10 juillet 1877. Arch. de la Préfecture de police de Paris, Cote : BA 868.

³ JEANJEAN J.F. : *Barbès et Blanqui*. In *La Révolution de 1848*, T 8, n° 4, juillet-août 1911, p. 203.

de biographies⁴, l'existence de « L'Insurgé » recèle encore de nombreuses zones d'ombre et mériterait une investigation d'historien. Cependant, le blanquisme, lui, entendu à la fois comme idéologie et comme pratique, peut illustrer et éclairer les ressorts d'une condamnation sans appel du système démocratique et libéral, ainsi qu'une mystique de la violence révolutionnaire qui vise à une « désinstitutionnalisation » totale du politique et qui réaffirme, sous une forme à peine sécularisée, le pouvoir sotériologique du sang versé.

On se propose donc ici de suivre les pas de l'émeutier, pour mieux mesurer la place qu'il donnait à la dépacification dans son projet politique, la fonction précise qu'il lui assignait, entre « révélation », posture morale et aboutissement. On s'appuiera pour cela sur les publications pléthoriques qui ont accompagné son action, puisque, de son vivant comme au-delà de la mort, chacun de ses actes a donné lieu à commentaires, analyses et interprétations. Un corpus très étendu, très hétéroclite aussi, regroupant aussi bien des oeuvres littéraires que des discours politiques et des écrits propagandistes, des ouvrages prétendument historiques que des sources administratives, des rituels publics ou clandestins, est ainsi à notre disposition et semble fournir le matériel indispensable à l'approche des processus de dépacification mis en œuvre par le révolutionnaire et ses adeptes. Ceci est d'autant plus vrai qu'il ne faut considérer ces sources seulement comme le résultat inévitable, et un peu vain, de lectures partisans des événements, mais plutôt comme les « traces » de tout un système de pensée qui se crée alors et qui aura un avenir durable. De plus, l'on se situe, grâce à cet exemple, dans ce que l'on nomme communément le temps long de la politique puisque l'on a ici la possibilité d'embrasser plus d'un siècle d'histoire politique, d'idéologie et d'imaginaire. Le célèbre émeutier, ayant participé aux trois grandes révolutions de son temps, de manière directe ou indirecte, ayant connu pas moins de six régimes différents tout au long de sa carrière, devient le révélateur idéal de certaines des écoles de pensée qui ont tenté de mettre à mal une citoyenneté républicaine conçue comme seul mode d'action politique légitime.

Cependant, on ne peut négliger le silence quasi-total qui environne actuellement Blanqui, quelques cent vingt ans après sa mort : il a cessé de susciter l'enthousiasme ou l'exécration, et même de tenir une place quelconque dans la mémoire collective française. Plus encore, le manque d'intérêt actuel des historiens et des politologues frappe leurs lecteurs et peut provoquer curiosité et interrogations. En fait, les travaux contemporains d'histoire et de science politique ne l'ignorent pas réellement : le factieux y est même régulièrement cité, mais toujours de manière allusive. Il semble que l'on ne puisse pas, en quelque sorte, en faire totalement abstraction, que l'on ne puisse méconnaître tout à fait l'intérêt du personnage, mais que l'on préfère laisser à d'autres le soin d'y revenir plus en détails, comme si l'étude, pour intéressante qu'elle soit, pouvait attendre... Seule l'édition critique, en 1993, des oeuvres blanquistes, rassemblées et commentées par Dominique Le Nuz, témoigne récemment d'une curiosité scientifique, qui n'a pu, cependant, aboutir tout à fait. Même « Blanqui-le penseur » ne fait plus recette et Pierre Rosanvallon semble être un des rares auteurs à trouver encore

⁴ Pour donner la mesure de la variété des travaux biographiques consacrés à Auguste Blanqui et de leur échelonnement dans le temps, on peut citer pêle-mêle :
AGULHON Maurice (ss. la dir.), *Blanqui et les blanquistes*. Paris : Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, 1981.
BERNSTEIN Samuel, *Auguste Blanqui*. Paris : Maspero, 1970.
DECAUX Alain, *Blanqui, l'Insurgé*. Paris : Perrin, 1976.
GEFFROY Gustave, *L'Enfermé. Avec le masque de Blanqui*. Paris : Eugène Fasquelle, 1897.
MARTY André, *Auguste Blanqui. Un révolutionnaire des temps d'orages*. Paris : Ed. du Centenaire de la Commune de Paris, 1971.
PAZ Maurice, *Un révolutionnaire professionnel : Auguste Blanqui*. Paris : Fayard, 1984.
Ouvrages auxquels il faut ajouter les travaux très nombreux de Maurice Dommanget.

légitime de poser la question de la singularité et de l'influence du blanquisme au sein d'une histoire des idées et d'une histoire du socialisme français, au point de lui consacrer un chapitre de son ouvrage, La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France⁵, et de l'évoquer à nouveau dans La contre-démocratie⁶.

En somme, d'un point de vue scientifique, « L'Enfermé » est un objet de recherche relativement neuf, et l'on est en droit alors de se demander si cette absence relative, dans le discours savant comme dans le Panthéon imaginaire national, ne témoignerait pas en quelque sorte du manque d'intérêt que présente ce parcours : donnerait-elle raison, à un siècle d'intervalle, à ceux qui affirmaient que « *Rien ne restera de lui. Sa place n'a jamais été que dans l'accident de second ou de troisième ordre. Il n'aura marqué ni dans l'histoire politique, ni dans l'histoire morale du siècle* »⁷ ?

Si un doute sur ce point persistait cependant, si l'on ne pouvait balayer aussi facilement le parcours politique et intellectuel de Blanqui, alors les tentatives de renversement de l'ordre établi qui furent les siennes peuvent sans doute permettre d'interroger tout d'abord les réponses institutionnelles et politiques apportées à ses tentatives répétées de déstabilisation. Les dynamiques de pacification émanant des pouvoirs publics et le refus prolongé des affrontements codifiés de la République mis en œuvre par les blanquistes comme par les anarchistes, éclairent en effet « sur le vif » le processus de normalisation des pratiques et de définition des « limites » dans le cadre d'une République apparemment triomphante. Mais le parcours de ce théoricien de la Révolution peut également permettre de poser de manière plus large la question de l'instrumentalisation de la violence, voire de sa nécessité comme outil, dans un système politique démocratique, la dépacification servant dans une certaine mesure la pacification et pouvant alors sonner paradoxalement comme une « trahison » de la révolution.

Du tribunal à la barricade : « Ni Dieu, ni Maître ».

Blanqui débute réellement sa carrière en 1827 et va choisir presque aussitôt de se mettre en scène, de cultiver une véritable légende autour de lui. Occuper l'arène politique parisienne, multiplier les prises de parole, provoquer les autorités et défier les tribunaux, constituent pour lui la première forme de résistance, une méthode de sape qu'il n'abandonnera d'ailleurs jamais.

Alors que son parcours d'émeutier est à peine ébauché, alors que son nom est encore assez méconnu, il s'efforce déjà de faire naître une dynamique autour de lui, en faisant appel à des thèmes dont l'efficacité a été largement éprouvée par le passé. Ainsi, dès 1831, il s'auréole largement de l'image du martyr et se fait le porte-parole d'un groupe dont l'homogénéité et la cohésion restent pourtant à démontrer. En décembre 1830 en effet, alors qu'il mène de front des études de droit et la fonction de rédacteur dans le journal Le Globe, le Quartier Latin connaît quelques agitations estudiantines. Il fait partie de la tête du mouvement⁸ et signe de nombreux appels et proclamations. Profitant de l'émotion suscitée par la destitution de M. de La Fayette, il forme même avec quelques amis un Comité

⁵ ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*. Paris : Gallimard, NRF, 2000.

⁶ ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil, 2006, p. 154, pp. 166-167.

⁷ In *Le XIX^e Siècle*, 4 janvier 1881.

⁸ On peut noter tout de même que Jean-Claude Caron, résumant l'engagement étudiant de la première moitié du XIX^e siècle, affirme que : « (...) *La Jeunesse des Ecoles entre 1814 et 1851, c'est plus Sambuc que Blanqui, c'est plus le drapeau tricolore que le drapeau rouge, c'est plus le suffrage universel que le droit au travail* » (CARON Jean-Claude, *Généralisations Romantiques : les étudiants de Paris et le Quartier Latin (1814-1851)*. Paris : Armand Colin, 1991).

provisoire des Ecoles qui va, à son tour, accumuler les protestations contre la politique mise en oeuvre, au point de provoquer une réaction très ferme de la part de M. Barthe, ministre de l'Instruction publique. Celui-ci, rappelant l'existence de l'ordonnance du 5 juillet 1820 qui interdisait aux étudiants de former entre eux une association de quelque nature que ce soit, les menace alors de sanctions du Conseil académique, ne faisant ainsi qu'accentuer le malaise et entraînant une réponse sans équivoque, signée entre autres⁹ par Blanqui et publiée par Le Globe : « *Les étudiants (...) ne savent ce que c'est qu'un prétendu tribunal qui prend le nom de conseil académique. En conséquence ils déclarent que si les membres de cette espèce de cour prévôtale prennent sur eux de faire acte de juge, travestissant ainsi un acte de violence en condamnation judiciaire, ils resteront chargés de la responsabilité qu'on encourt en ne s'appuyant sur d'autre droit que celui de la force* »¹⁰. C'est sans doute l'une des premières fois qu'il utilise, de manière officielle et à des fins de polémique, le thème ancien de la victime injustement persécutée par un pouvoir tyrannique ; en évoquant les juridictions médiévales réputées être sous la coupe du seigneur en place, il fait un parallèle entre la Monarchie de Juillet et les images d'Epinal traditionnellement associées au Moyen Age pour suggérer des formes archaïques de gouvernement et renverser les rôles entre accusés et accusateurs. Il ne cessera, dès lors, dans ses prises de position publiques, de se poser comme un symbole vivant des injustices faites au peuple par des autorités maniant plus volontiers le mensonge pour asseoir leurs privilèges, que la réforme pour établir la liberté et l'égalité sociale et politique. Pas plus qu'il ne cessera de détourner la barre des accusés pour en faire une tribune politique. On peut même affirmer qu'il usera et abusera de la règle selon laquelle un accusateur possède d'autant plus de pouvoir de subversion qu'il semble ne pas chercher à se préserver lui-même, mais plutôt à défendre plus faible que lui : « *La puissance de cautionnement qu'un individu peut mettre au service un autre dépend ainsi non seulement de sa valeur sociale, de son crédit, de son honorabilité etc. et par là de son pouvoir de mobilisation, mais aussi du degré auquel la victime et son défenseur paraissent éloignés* »¹¹.

Un an plus tard, lors du procès des Quinze¹², il renoue déjà avec cette manière de procéder. Le discours qu'il tient à cette occasion s'articule, en effet, nettement autour de deux thèmes principaux. Il échafaude, tout d'abord, le lien indéfectible qui l'unirait au peuple. Dès la première audience du 10 décembre 1831, lors de l'interrogatoire préliminaire, il engage un échange avec le président qui marquera les commentateurs de l'époque au point que la plupart

⁹ Les signataires de cette protestation sont au nombre de douze : outre le nom de Blanqui, ceux d'Alexandre Ploque, de Jules Sambuc, R. Audry, A. Lapeyre, Napias, Bustarret, A. Juchault, Maublanc, Fulgence Girard, Murainy et de Lamy apparaissent au bas du texte. On peut observer que la plupart sont étudiants en droit, ce qui témoigne de l'influence de Blanqui.

¹⁰ « *Affaire des Ecoles.* » In *Le Globe*, 20 janvier 1831.

¹¹ BOLTANSKI Luc, SCHILTZ Marie-Ange, DARRE Yann, *La dénonciation*, In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 51, n° 1, p.15.

¹² En juillet 1831, les quinze principaux membres de la Société des Amis du Peuple furent arrêtés pour complot contre la sécurité de l'Etat et délit de presse, suite à la parution du périodique Au peuple, la Société des Amis du Peuple. A l'issue d'une longue instruction, incapables d'apporter les preuves d'une trahison, les autorités ne retinrent que l'accusation de délit de presse et le procès s'ouvrit le 10 décembre 1831 devant la Cour d'assises de la Seine. Raspail, Blanqui, Thouret, J.-L. Hubert, Trélat, Bonnias, Rilheux, Plagniol, Juchault, Delaunay, Barbier, Prévost, Rivail, Chaigneau, Gervais étaient sur les bancs des accusés tandis que le conseiller Try devait assurer la présidence. Ce dernier, cependant, étant malade, les débats furent reportés au 10 janvier 1832 et prirent fin le 12. Les défenses de Blanqui et de Raspail marquèrent leurs contemporains, et leur coûta une condamnation. Le jury, en effet, après trois heures de délibération, prononça l'acquittement de tous les prévenus ; mais la Cour, elle, condamna Raspail et Bonnias à quinze mois de prison et cinq cents francs d'amende, Blanqui à un an de prison et cent francs d'amende, et Gervais et Thouret, à six mois de prison et cent francs d'amende. Certes, tous présentèrent un pourvoi en cassation, mais l'arrêt fut confirmé.

Pour la période 1818-1848 et l'agitation révolutionnaire, voir notamment GILMORE Jeanne, *La République clandestine (1818-1848)*. Paris : Aubier, Coll. Histoires, 1997.

d'entre eux y feront encore référence des années plus tard. Interpellé sur sa profession, il déclara être « *Prolétaire* » ; à la protestation du président selon laquelle « *Ce n'est pas une profession* », il répondit : « *Si ce n'est pas une profession, je suis sans profession* »¹³. Un mois plus tard, lors de l'audience du 10 janvier, il réitérait d'ailleurs ses propos en les développant, puisqu'il se présenta à nouveau comme « *Prolétaire* » et devant les dénégations renouvelées de la Cour, il s'insurgea : « *Comment, ce n'est pas un état ! c'est l'état de 30 millions de Français qui vivent de leur travail et qui sont privés de droits politiques* »¹⁴. Avec un sens de la formule que tous lui reconnaîtront d'ailleurs, il poursuit bien ici le travail de mythification qu'il avait déjà ébauché au cours des semaines qui avaient suivi les Trois Glorieuses. Non seulement il semble faire corps avec le peuple et s'auréole des qualités et des souffrances que celui-ci peut symboliser dans l'imaginaire politique des milieux républicains et socialistes du moment, mais il ouvre également la perspective d'espoirs partagés de voir la fin de toute exploitation, contre une classe de nantis qui semble refuser jusqu'à l'existence d'une classe des plus pauvres. La révolution confisquée de 1830 devient en effet un véritable révélateur, d'une part, du courage, de l'abnégation et du sens du sacrifice qui caractériseraient le Paris populaire et républicain, et d'autre part, de la cruauté et de l'iniquité des autorités. Il déclare alors avec emphase : « *Ombres magnanimes ! glorieux ouvriers, dont ma main a serré la main mourante en signe d'adieu, sur le champ de bataille, dont j'ai voilé avec des haillons le visage agonisant, vous mouriez heureux au sein d'une victoire qui devait racheter votre race ; et, six mois plus tard, j'ai retrouvé vos enfants au fond des cachots, et chaque soir je m'endormais sur mon grabat, au bruit de leurs gémissements, aux imprécations de leurs bourreaux, et au sifflement du fouet qui faisait taire leurs cris* »¹⁵. Le spectateur des débats, ou le lecteur des quotidiens qui les rapportent, apprend ainsi que c'est à la fois sur les lieux même des combats et dans les prisons que Blanqui a scellé son alliance avec les plus défavorisés. Qu'oublieux de sa propre souffrance et de l'injustice qu'il lui ai faite, il ne se préoccupe que du sort réservé à ceux qui ont permis l'instauration de la Monarchie de Juillet et à leurs enfants, et par conséquent pointe sans doute possible les « coupables », les usurpateurs des Trois Glorieuses. La justice, loin de constituer un rempart contre l'arbitraire, semble le servir et lui permettre même de perdurer, grâce au savoir-faire et surtout au "savoir-obéir" des juristes. Dans ces conditions, l'espoir de pouvoir réellement se défendre face aux juges se trouve réduit à l'état de chimère et Blanqui peut alors prétendre se faire un devoir d'utiliser le peu de parole qu'on lui concède à tout autre chose : au lieu d'expliquer, de démontrer et de justifier, il transforme ses défenses en véritables plaidoiries politiques, espérant ainsi propager « la bonne parole ». C'est un véritable l'affrontement qu'il met de la sorte en scène. Repoussant avec dédain toutes les accusations des procureurs, il explique aux personnes présentes : « *Ne croyez pas que nous venions ici pour nous justifier des délits qu'on nous impute ! Bien loin de là, nous nous honorons de l'imputation, et c'est de ce banc même des criminels (...) que nous lancerons nos accusations contre les malheureux qui ont ruiné et déshonoré la France, en attendant que l'ordre naturel soit rétabli dans les rôles pour lesquels sont faits les bancs opposés de cette enceinte, et qu'accusateurs et accusés soient à leur véritable place* »¹⁶. Les débats se trouvent déplacés sur un autre terrain, tout politique, qui se révèle beaucoup plus explosif. Le terme d'« honneur » sert non seulement à opposer les deux parties en présence, mais souligne aussi la dimension à la fois philosophique et morale de cette lutte. Il atteste qu'il est flatteur de se trouver à la barre des accusés d'un régime corrompu et que s'il est inutile de polémiquer sur des preuves fabriquées de toutes pièces, il est

¹³ SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE, *Procès des Quinze*. Paris : même, 1832, p. XXX.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ BLANQUI Auguste, *Oeuvres complètes. Ecrits sur la Révolution*. Paris : Ed. Galilée, T 1 : Textes politiques et lettres de prison, 1977, p. 75.

indispensable de s'attaquer aux questions fondamentales que soulèvent les notions de « délits » ou « crimes politiques », et ceci de manière publique. Cet dernier aspect est d'ailleurs particulièrement important: sa prise de position n'a de prix que si elle touche le plus grand nombre. C'est lui qu'il convient de « sauver », et non l'existence de quelques uns. C'est donc à lui que s'adressent toutes les proclamations formulées, comme en témoigne une anecdote rapportée par Ernest Duquai, selon laquelle Blanqui « (...) A, dans le cours de l'instruction, refusé de répondre aux questions des magistrats qui l'ont interrogé; son intention est (...) de ne s'expliquer qu'en audience publique sur les inculpations dont il est l'objet »¹⁷. La manœuvre politique s'affiche ici dans toute sa simplicité et la volonté de créer le désordre dans et hors la salle du tribunal est dévoilée. Il est vrai que, « Face à une presse sous surveillance et à une pratique électorale réservée à une minorité, le prétoire constitue l'un des lieux de substitution pour le débat politique : une autre forme de citoyenneté s'y exprime, que prolongent la relation des débats par la presse et la publication de brochures »¹⁸.

Pourtant, cette attitude a profondément marqué les observateurs du XIX^e Siècle; et rares sont les récits où il n'en est pas fait mention, à un moment ou à un autre. Partout, il est question d'apologies des doctrines « subversives » ; Gustave Geffroy parle notamment de « *Défense qui ressemble à un réquisitoire de procureur révolutionnaire* »¹⁹, et le lecteur se perd presque dans cette juxtaposition de termes que l'habitude oppose. Le rapprochement entre « défense » et « réquisitoire », « procureur » et « révolutionnaire », crée un sentiment étrange de brouillage des repères, qui révèle le désordre suscité. En fait, l'important est sans doute de montrer que, même dans cette enceinte, pourtant soumise à une organisation et à un protocole très stricts, Blanqui parvient à échapper au rôle de figurant qu'on lui réserve, pour semer un trouble d'où émergera un nouvel horizon. Si l'on tente d'avoir une vue d'ensemble, on s'aperçoit très vite que cet éloge de la défense perçue comme tribune politique ne s'est jamais démenti. On y voit toujours le signe du courage et du désintéressement, la marque d'un esprit supérieur, dégagé des contingences matérielles, et en avance sur son temps. Cependant, et dans la perspective où « *la dénonciation publique est une violence par procuration* »²⁰, son usage est sans doute ici la première arme devant servir à engager la « véritable guerre ».

Car c'est bien d'une guerre dont il s'agit dans l'esprit de « L'Insurgé », un combat sans merci qu'il convient de déclencher au plus vite, s'il n'est pas déjà en cours. Lors du procès que l'on vient d'évoquer, il le certifie déjà et la seule fréquence avec laquelle il emploie le terme de « guerre » et le champ lexical qui s'y rattache suffit à traduire sa vision des rapports sociaux. Ainsi, dès les premiers mots de son intervention, s'adressant au jury et pointant du doigt ses accusateurs, il explique que « *Le ministère public a, pour ainsi dire, montré en perspective à vos imaginations une révolte des esclaves, afin d'exciter votre haine par la crainte. « Vous voyez, a-t-il dit, c'est la guerre des pauvres contre les riches ; tous ceux qui possèdent sont intéressés à repousser l'invasion. Nous vous amenons vos ennemis ; frappez-les avant qu'ils ne deviennent plus redoutables. » Oui, messieurs, ceci est la guerre entre les riches et les pauvres : les riches l'ont ainsi voulu, car ils sont les agresseurs. Seulement ils trouvent mauvais que les pauvres fassent résistance ; ils diraient volontiers, en parlant du peuple : « Cet animal est si féroce qu'il se défend quand on l'attaque ». Toute la philippique de M. l'avocat général peut se résumer dans cette phrase. On ne cesse de*

¹⁷ DUQUAI Ernest, *Les grands procès politiques. Les accusés du 15 mai 1848*. Paris : Armand Le Chevalier, 1869, p.21.

¹⁸ CARON Jean-Claude, *L'été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*. Paris : Aubier, Collection historique, 2002, p. 293.

¹⁹ GEFFROY Gustave, *L'Enfermé...*, op.cit., p. 175.

²⁰ BOLTANSKI Luc, SCHILTZ Marie-Ange, DARRE Yann, *La dénonciation*, op.cit., p.15.

dénoncer les prolétaires comme des voleurs prêts à se jeter sur les propriétés : pourquoi ? Parce qu'ils se plaignent d'être écrasés d'impôts au profit des privilégiés. Quant aux privilégiés, qui vivent grassement de la sueur du prolétaire, ce sont de légitimes possesseurs menacés du pillage par une avide populace. Ce n'est pas la première fois que les bourreaux se donnent des airs de victimes. Qui sont donc ces voleurs dignes de tant d'anathèmes et de supplices ? Trente millions de français qui paient au fisc un milliard et demi et une somme à peu près égale aux privilégiés. Et les possesseurs que la société entière doit couvrir de sa puissance, ce sont deux ou trois cent mille oisifs qui dévorent paisiblement les milliards payés par les voleurs. (...) Le gouvernement actuel n'a point d'autre base que cette inique répartition des charges et des bénéfices. La Restauration l'a instituée en 1814 sous le bon plaisir de l'étranger, dans le but d'enrichir une imperceptible minorité des dépouilles de la nation. Cent mille bourgeois en forment ce qu'on appelle, par une ironie amère, l'élément démocratique. Que sera-t-il, bon Dieu ! des autres éléments ? »²¹. Usant du sarcasme, il met ainsi en scène, de façon bien plus claire encore que dans ses discours précédents, la scission du pays en deux camps et la véritable lutte à mort qui fait rage entre eux. Que la base de cette guerre soit économique est sans doute, et paradoxalement, secondaire : pour le blanquisme, l'essentiel réside dans l'affrontement lui-même qui, en offrant une vision simplificatrice de la société française, devient potentiellement générateur de bouleversements et assigne à une poignée d'hommes, dans laquelle Blanqui s'inscrit lui-même, un rôle tout à la fois de prophètes et de sauveurs. Le fait qu'il achève sa défense sur ce thème témoigne de l'importance qu'il veut lui donner, puisqu'il affirme « *Quand on a derrière soi un grand peuple qui marche à la conquête de son bien-être et de sa liberté, on doit savoir se jeter dans les fossés pour servir de fascines et lui faire un chemin* »²². On devine alors une extension, en quelque sorte, du thème qui le présentait comme le frère d'armes de tous les opprimés. Car il prétend également avoir un « devoir » encore supérieur : celui de guider la révolte, de la servir jusqu'au sacrifice. La configuration des forces politiques en présence ne laisserait de toutes façons que peu d'alternatives : « *On se prosterne devant les baïonnettes, on balaye les cohues désarmées. La France hérissée de travailleurs en armes, c'est l'avènement du socialisme. En présence des prolétaires armés, obstacles, résistances, impossibilités, tout disparaîtra. Mais, pour les prolétaires qui se laissent amuser par des promenades ridicules dans les rues, par des plantations d'arbres de la liberté, par des phrases sonores d'avocat, il y aura de l'eau bénite d'abord, des injures ensuite, enfin de la mitraille, de la misère toujours. Que le peuple choisisse !* »²³.

Mais cette lecture de la situation politique française, qui s'inscrit d'ailleurs de manière claire dans la tradition de Babeuf et de Buonarroti, ne frappe pas seulement par la violence qu'elle suppose : elle s'impose aussi et surtout comme le cœur même de la pensée de Blanqui. Elle en est la quintessence. Auguste Blanqui a ainsi consacré près de vingt ans de sa vie, entre 1850 et 1870, à théoriser et à organiser la constitution, contre l'armée de l'Etat, d'une armée de citoyens. La création incessante de sociétés secrètes, sociétés sans cesse dissoutes, sans cesse réinventées, dont il prenait la tête, s'inscrit dans cette même logique. A aucun moment, et alors même que les nombreux coups de main qu'il avait préparé en comptant sur l'appui spontané de la population de Paris, s'étaient soldés inmanquablement par des échecs, il n' imagine que le mouvement contre-révolutionnaire puisse venir de la base : tout au plus, il exprime parfois une certaine défiance vis à vis de la province, non parce qu'elle serait par nature réactionnaire, mais parce qu'elle serait moins éclairée et plus démunie entre les mains

²¹ SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE, *Procès des Quinze*, op. cit., p. 78.

²² SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE, *Procès des Quinze*, op.cit., p. XXX.

²³ BLANQUI Auguste, *Le toast de Londres*. Londres, 1851.

des élites locales. Son ouvrage, Instructions pour une prise d'armes²⁴, terminé en 1869, constitue, en quelque sorte, l'expression la plus achevée de cette mise en œuvre pratique de l'idée de combat et se présente comme une tentative pour canaliser, utiliser d'une manière militaire, qui se veut efficace, l'héroïsme populaire, afin d'aider les Parisiens à réaliser leur « destin » et à prendre la direction du pays puisqu'ils en seraient les plus aptes. L'ouvrage, en effet, se veut un guide pratique de la révolution de rue. L'insurgé y revendique plus que jamais son titre de théoricien de l'action, et rien que de l'action. Les conditions nécessaires et suffisantes pour, non pas seulement renverser le pouvoir en place, mais le briser à jamais, nous sont livrées avec une rigueur et une précision qui se veulent scientifiques. Chaque détail est pris en compte ; chaque acte est programmé. Les causes des échecs passés, les armes les plus appropriées, la fabrication des balles par les femmes et les enfants, l'organisation militaire indispensable du peuple soulevé, la place des sergents ou du porte-drapeau dans les bataillons, le nombre de pavés nécessaires à la construction des barricades en fonction de la largeur et de la configuration générale des rues, la maîtrise des égouts, les textes des proclamations qui devront suivre la victoire (la liste n'est pas exhaustive) : rien n'est laissé au hasard ; tout est disséqué méthodiquement. Cette révolution « mathématique », ou plutôt « mathématisée », peut sembler être l'indice ultime de la singularité d'un Auguste Blanqui parmi les révolutionnaires du XIX^e siècle, qui ne se contentait pas de déclarer « Enfoncés, les Romantiques » en 1830, mais théorisait son refus de la philosophie politique pure, sans lien avec l'action. Elle révèle également que la « dépacification », terme bien sûr étranger à l'émeutier, est la condition nécessaire et suffisante de la revanche sociale, de l'expression des vertus populaires, de la liberté. La révolution doit être menée car elle seule, par l'éducation et la lutte, constitue notre salut collectif, peut induire un citoyen réinventé, transfiguré, et aboutir au « remplacement du gouvernement des hommes par l'administration des choses ». Un monde où ne régnerait plus « Ni Dieu, ni maître »²⁵.

On voit ainsi plus qu'une idéologie, une mystique de la révolution se dessiner, qui met clairement en scène un « début » et une « fin » de l'Histoire qui seraient reliés entre eux par une logique implacable et incontournable, de sorte qu'elle donne le sentiment que l'humanité suit un destin écrit par avance²⁶. Cette destinée pourrait se résumer de manière un peu rapide à une longue marche vers la félicité. Qu'elle soit conçue en termes religieux et doive s'accomplir grâce à l'intervention d'un Messie, ou qu'elle ait connu une sécularisation et s'apparente à une révolution, elle est toujours sensée guider l'Homme vers son salut, de telle sorte que Gilbert Durand a pu qualifier de « *Fondamental* » « *Le mythe (...) de l'Occident judéo-chrétien (de Joachim de Flore, au moins, à Vico, Hegel et Marx au moins), qui repose sur le dogme du progrès du temps humain, de l'histoire* »²⁷. Cette conception emprunte clairement à l'archétype messianique et millénariste de la tradition judéo-chrétienne, et s'inspire plus ouvertement encore des spéculations de Joachim de Flore²⁸. La théorie joachimite se présente en effet comme une lecture inspirée de la Bible, et met en lumière les

²⁴ BLANQUI Auguste, *Instructions pour une prise d'armes*. Paris : La Tête de Feuilles, 1972, 1^{ère} ed. : 1869.

²⁵ Titre d'un journal fondé par Blanqui en 1880.

²⁶ On se référera aux travaux de Mircea Eliade qui ont montré que ces systèmes de pensée s'inscrivent ainsi dans la tradition du monothéisme gréco-oriental, sans se dégager tout à fait de l'héritage des sociétés archaïques qui développaient une conception cyclique du temps : ELIADE Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*. Paris : Gallimard, 1949.

²⁷ DURAND Gilbert, *Permanence du mythe et changements de l'histoire*. In Colloque de Cerisy, *Le mythe et le mythique*. Paris : Albin Michel, Cahiers de l'Hermétisme, 1987, p. 17.

²⁸ On peut signaler ici que deux auteurs contemporains ont évoqué ce lien de « parenté » entre les mythologies politiques modernes et les conceptions de Joachim de Flore : RESZLER André, *Mythes politiques modernes*. Paris : PUF, 1981 ; SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire religieux et dérive idéologique*. Paris : L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, 1993.

liens qui uniraient les deux Testaments et l'Histoire des hommes. Elle tente de dégager des Evangiles une théologie de l'Histoire ou « théorie des Trois Ages »²⁹ selon laquelle le premier âge serait celui du Père, c'est-à-dire à la fois celui de la Révélation de la Loi et du péché de l'Homme ; le second serait celui du Fils et de la découverte du possible affranchissement du péché ; enfin, le troisième serait celui de l'Esprit, de l'avènement des « Viri Spirituales »³⁰, individus en qui se révélerait la nature divine de l'être humain. Selon Henri Mottu, on est ici face à une acception du temps qui n'est ni véritablement cyclique, ni linéaire : il s'agit plutôt d'« *Un temps hybride* »³¹, où des interpénétrations entre périodes sont possibles, et où le lent déroulement de l'Histoire aboutit à son terme à quelque chose de nouveau par rapport à l'origine, à un monde renversé en somme où règnent, selon les propres mots de J. de Flore, la Justice et la Paix. On doit alors se souvenir, car c'est là l'apport fondamental de la pensée joachimite, que ce troisième état, même s'il semble figurer l'éternité, le Paradis en quelque sorte, ne se situe pas à la fin de l'histoire, mais constitue la « dernière partie du temps » de l'Homme sur terre, celle où tous les individus penseront, vivront spirituellement, et sauront exprimer l'Esprit de vérité seul capable d'assurer la félicité. Or, selon J. de Flore, ce temps n'est plus très éloigné de nous ; « (...) *L'heure de cette histoire renouvelée est proche ; depuis longtemps elle mûrit en secret et bientôt elle deviendra manifeste* »³².

Ce schéma, ainsi résumé, évoque alors immédiatement à l'esprit les théories blanquistes. Auguste Blanqui et ses adeptes ne développent pas en effet une autre lecture de l'Histoire, même s'ils s'en défendent parfois en se situant « officiellement » dans la mouvance babouviste et en refusant donc tout aspect mystique dans la pensée socialiste. Lorsqu'ils décrivent la situation économique et sociale qu'ils ont sous les yeux notamment, l'idée de décadence actuelle s'impose à leur auditoire. Si l'on poursuit la lecture du plaidoyer de Blanqui au procès des Quinze, le 12 janvier 1832, on y découvre une dénonciation déjà amorcée selon laquelle « *Paul Courier a déjà immortalisé la marmite représentative ; cette pompe aspirante et foulante qui foule la matière appelée peuple, pour en aspirer des milliards incessamment versés dans les coffres de quelques oisifs, machine impitoyable qui broie un à un vingt-cinq millions de paysans et cinq millions d'ouvriers pour extraire le plus pur de leur sang et le transfuser dans les veines des privilégiés. Les rouages de cette machine, combinés avec un art merveilleux, atteignent le pauvre à tous les instants de la journée, le poursuivent dans les moindres nécessités de son humble vie* », mais Blanqui y ajoute aussi, en évoquant les premiers jours de la Révolution de Juillet et le peuple en armes, que « *Ce qui sera moins facile, c'est d'effacer le souvenir de cette victoire. Voici bientôt dix-huit mois employés à reconstruire pièce à pièce ce qui fut renversé en quarante-huit heures, et les dix-huit mois de réaction n'ont pas même ébranlé l'ouvrage des trois jours. Nulle force humaine ne saurait repousser dans le néant le fait qui s'est accompli. (...) La France a conçu dans les embrassements sanglants de six mille héros ; l'enfantement peut être long et douloureux ; mais les flancs sont robustes, et les empoisonneurs doctrinaires ne la feront point avorter. Vous avez confisqué les fusils de Juillet. Oui ; mais les balles sont parties. Chacune des balles des ouvriers parisiens est en route pour faire le tour du monde ; elles frappent incessamment ; elles frapperont jusqu'à ce qu'il n'y ait plus debout un seul ennemi de la*

²⁹ On pourra se reporter, entre autres, à LUBAC Henri de, *La postérité spirituelle de Joachim de Flore*. Paris : Lethielleux, 2 vol, 1981.

³⁰ Il convient de préciser ici que ces « (...) *Hommes spirituels* » à venir sont comparables aux deux anges dont parle l'Apocalypse (14, 17-18), dont l'un sort du temple et l'autre de l'autel ; ils coexisteront, les uns dans l'esprit de Moïse, qui est un esprit de douceur, recueillant la moisson des élus ; les autres dans l'esprit d'Elie, qui est un esprit farouche, faisant la vendange des réprouvés (...). Il fallait mentionner cet aspect furtif de la pensée joachimite, qui pourra paraître autoriser certaines théories de violence révolutionnaire » (Ibidem, pp. 51-52).

³¹ MOTTU Henri, *La manifestation de l'Esprit selon Joachim de Flore*. Paris, Delachaux, 1977, p. 259.

³² LUBAC Henri de, *La postérité spirituelle...*, op. cit., p. 61.

liberté et du bonheur du peuple »³³. S'il s'agit toujours ici de guerre, la perspective a un peu évolué, puisque l'on est passé de la description de l'exploitation et de la spoliation des masses populaires à une menace ouverte à l'encontre des possédants. L'évocation de la « force » et de la « vengeance » populaires, celle des fusils et des balles, le rappel de ce qui a déjà été accompli pendant les Trois Glorieuses, constituent une sorte d'avertissement que le factieux livrerait aux privilégiés. On a l'impression qu'il place ces derniers devant une alternative assez simple : admettre l'idée de l'égalité entre les hommes ou être détruits. En outre, cette longue citation nous permet également de mesurer la dimension apocalyptique et eschatologique du mythe révolutionnaire dont Blanqui se fait le porte-parole. On a le sentiment, en effet, à travers cette tirade, de bien se situer entre deux périodes : le deuxième et le troisième Age décrits par Joachim de Flore, avec leurs interpénétrations. L'instant contemporain, marqué par l'injustice et la décomposition sous l'influence de l'aliénation économique, contient déjà les prémisses de demain ; l'œuvre destructrice, symbolisée ici par l'omniprésence des images de sang et de mort, qui renversera le vieux monde, est déjà largement amorcée, et au-delà du chaos temporaire qu'elle engendrera, on devine la société parfaite, harmonieuse et heureuse qui en naîtra.

On retrouve en somme tous les éléments d'une conception millénariste du temps : l'accentuation du caractère fragmenté et décadent de la société présente, dans un premier mouvement, qui est très forte chez Blanqui puisque ce dernier n'a pas rêvé comme Victor Hugo, Jules Michelet ou George Sand d'une fraternisation des classes en présence ; puis, l'affirmation que cette situation même crée les conditions nécessaires et suffisantes à un renouveau ; et enfin, l'évocation d'un nouvel Age d'or. On peut noter au passage que l'ultime révolution qui aboutit à la plénitude se veut, comme dans la tradition, porteuse d'éternité : il semble qu'après elle, rien ne pourra remettre en cause ce paradis terrestre nouvellement instauré. Il n'y a pas de « quatrième âge », en quelque sorte et si chaque « époque » de l'Histoire a son importance et fait l'objet de digressions, le regard primordial est celui tourné vers l'avenir. Pierre Rosanvallon le souligne en rappelant que Blanqui « (...) *N'a cessé d'imaginer les coups de force ou de rêver à un grand embrasement du monde, seul susceptible de le transfigurer. L'action révolutionnaire (...) condense l'espace et le temps de telle sorte qu'elle peut parfaitement faire se superposer la réalité et son concept. L'insurrection n'est donc pas seulement une modalité d'action parmi d'autres, elle constitue en elle-même, selon une extraordinaire formule, « un acte foudroyant de souveraineté* »³⁴ »³⁵. L'ensemble des discours auxquels on a fait référence, en effet, sont de type sotériologique et s'apparentent, dans une certaine mesure, à de véritables prophéties. Il s'agit toujours de définir les voies du salut. Cela est d'ailleurs particulièrement clair dans les hommages posthumes rendus à Blanqui, comme à d'autres révolutionnaires. Autour de la dépouille de « L'Enfermé » se multiplient les promesses de fidélité à l'exemple tracé par le célèbre émeutier, les serments de dévouement et de constance dans la lutte engagée, mais encore inachevée, pour l'avènement de la Révolution et d'une société rénovée. Ainsi, lors de la cérémonie d'enterrement en janvier 1881, l'ex-général Eudes, parlant au nom de la famille du défunt, se serait exclamé : « *O Blanqui, ô martyr, nous te pleurerons longtemps ; ta vie, tes conseils, tes exemples nous resteront. Ils nous fortifieront mais sans nous consoler. La tradition que tu as laissée, nous la reprendrons, nous essayerons de compléter ton œuvre, et dans les combats que nous réserve l'avenir, nous nous inspirerons de ce qui a inspiré ta vie* »³⁶. On a l'impression alors que, dans le futur, les socialistes français seront véritablement

³³ SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE, *Procès des Quinze*. In LE NUZ Dominique, *Louis-Auguste Blanqui...*, op. cit., p. 191 et p. 201.

³⁴ BLANQUI, « *Pourquoi il n'y a plus d'émeutes* ». In *Le libérateur*, n°1, 2 février 1834.

³⁵ ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., pp. 166-167.

³⁶ « La Commune au cimetière ». In *La Gazette de France*, 7 janvier 1881.

« inspirés » par le parcours tracé par un Blanqui dont on ne sait plus s'il fut un des « hommes spirituels » de J. de Flore ou le Messie. Quoiqu'il en soit, ses compagnons se changent en apôtres qui ont reçu pour mission de continuer le combat, de terminer l'œuvre initiée. Les propos tenus ensuite par le docteur Susini ne sont pas très différents et, là encore, on se trouve plongé dans une atmosphère quasiment religieuse avec l'évocation de l'éternité et du don total de soi : « *Il servira aussi d'exemple à tous les sincères dévouements, de modèle de fermeté stoïque à tous les défenseurs du droit (...). Vis dans l'éternité de tes vertus. Nous essayerons de les imiter et, comme toi, nous crierons jusqu'au dernier soupir* »³⁷. En somme, la guerre dont « L'Enfermé » parlait en 1830 ne fera que se prolonger, mais restera sans merci, puisqu'elle tient au caractère profondément injuste du système politique mis en place et à la nécessité.

La révolution trahie

Ce choix de la lutte à outrance a inévitablement conduit les gouvernements successifs à mettre en place un certain nombre de réponses, dont la nature, d'ailleurs, n'est pas aussi variée que pourrait le laisser supposer la succession de régimes très différents au cours de la période. On peut, en fait, repérer trois temps dans les dynamiques de pacification des pouvoirs publics, qui recouvrent partiellement celles de déstabilisation des blanquistes. On y retrouve, en effet, une première catégorie d'actions qui s'apparente à la dénonciation mise en œuvre par Blanqui lui-même ; une seconde catégorie qui correspond à la sanction proprement dite mais qui est souvent dépeinte là aussi comme une guerre contre des éléments « exogènes » à la société « normale » ; et une troisième qui, seule, constitue un thème réellement nouveau par rapport aux stratégies révolutionnaires, et qui repose sur ce que l'on pourrait nommer la disqualification. En somme, on peut affirmer que, pour une large part, l'activisme de « L'Insurgé » a provoqué des réponses politiques et institutionnelles qui sont une sorte de « négatif », au moins en termes de discours, de ses propres stratégies de dépacification.

Ainsi, le premier affrontement qui se livre sous nos yeux est bien celui de deux « visions » du monde, de deux interprétations de la réalité politique du moment. A la peinture d'une société inégalitaire, qui se nourrit de l'exploitation du peuple et le condamne à une souffrance perpétuelle, les adversaires du blanquisme vont opposer l'image d'une citadelle assiégée, d'une société française confrontée à une crise grave, qui serait susceptible de mettre en péril sa survie. Les constats les plus alarmistes se succèdent en effet, qui dressent, à nouveau, un tableau apocalyptique de la situation, et cette fois-ci encore, il semble qu'une seule poignée d'individus malfaisants menacent le plus grand nombre, toujours officiellement au cœur de toutes les préoccupations. Mais les rôles sont bien sûr inversés. On découvre alors, tant dans des documents émanant du Ministère de l'intérieur que dans la presse, des descriptions faites pour susciter le malaise. En 1859 par exemple, un rapport de police sur les activités de Blanqui revenu d'Afrique le montre au milieu « (...) *De quelques individus qui paraissent être à la tête du bas fond démagogique* »³⁸ ; plusieurs années plus tard, lors des manifestations de 1882 à la mémoire de sa mort, les termes ont peu changé et l'on parle alors de « (...) *Gens de très mauvaise mine, de ceux qu'on ne voit absolument que dans les moments de troubles* »³⁹. En fait, l'on pourrait multiplier les citations à l'infini, mais le but est toujours le même : prouver que les factieux appartiennent bien à la lie de l'humanité et nourrir la peur du lecteur en évoquant à mots couverts toutes les atrocités et la fureur d'un champ de bataille.

³⁷ V.P., « Obsèques de Blanqui ». In *Le Mot d'Ordre*, 6 janvier 1881.

³⁸ In *Rapport de police*. 22 septembre 1859, p.1. Archives Nationales, cote BB 30 448.

³⁹ In *Rapport de police*. 8 janvier 1882, p.1. Cote Archives Préfecture de Police de Paris : BA 868.

Les récits relatifs plus précisément à la personnalité d'Auguste Blanqui témoignent d'ailleurs abondamment de cet objectif inavoué. On trace en effet le portrait d'un homme qui a tout d'un fanatique. Lorsque Paul Foucher soutient que le révolutionnaire « (...) *Préconisa surtout l'emploi de la force pour détruire ce qui existe, quitte plus tard à détruire encore ce qui pourrait être édifié* »⁴⁰, lorsque l'on apprend dans *La Gazette de France* que « *Blanqui était la personnification de la démagogie révolutionnaire, toujours envieuse, toujours livrée à de sourdes colères quand elle ne saisit pas les armes, toujours inquiète du pouvoir, haineuse contre tous ceux qui la dominent, (...) toujours prête à tous les sacrifices pour assouvir une passion de haine* »⁴¹, ce sont bien les images anciennes de ces armées barbares venues du Nord pour piller et anéantir l'Empire Romain qui resurgissent⁴². Tout est fait pour que Blanqui, soit considéré comme viscéralement nuisible : son aspect extérieur l'atteste d'ailleurs⁴³, mais aussi ses comportements qui ne viseraient qu'à provoquer les combats et à faire couler le sang, jusqu'à son langage qui n'est pas humain puisqu'il ne sait guère, selon *Le Salut Public*, que « *Beugler* »⁴⁴. Ainsi, il est clair que la société ne peut pas accepter en son sein de pareils individus sans se mettre en danger.

Mais la menace provient aussi des doctrines politiques à proprement parler défendues par l'émeutier. On touche ici à la dimension pleinement politique, idéologique, du problème. On ne considère plus seulement l'homme et ses éventuels travers, mais les projets et les moyens qui sont les siens. Le spectre de la Révolution sociale est alors agité à tous propos, avec force d'adjectifs propres à frapper les esprits. *Le Journal des débats*, évoquant la prise d'armes contre la monarchie d'Orléans au mois de mai 1839⁴⁵, résume ainsi les desseins des

⁴⁰ FOUCHER Paul, « Mort de Blanqui ». In *Le National*, 3 janvier 1881.

⁴¹ « La mort d'un calomnié ». In *La Gazette de France*, 4 janvier 1881.

⁴² Pour la prégnance de ce thème, on consultera MICHEL Pierre, *Un mythe romantique, les Barbares, 1789-1848*. Lyon : PUL, 1981.

⁴³ L'apparence physique de Blanqui a donné lieu descriptions qui traduisent bien l'ambition, commune au XIX^e siècle, de « faire parler » les corps. Eugène de Mirecourt nous livre ainsi un portrait qui illustre cette tendance. Selon lui, « *C'est un petit homme grêle et brun. Ses yeux noirs, injectés de sang, ne se fixent jamais sur personne, comme ceux du chat et comme ceux du tigre. Il a le nez outrageusement pointu et les lèvres minces et serrées, ce qui suivant Lavater, est l'indice des natures perverses. Sa voix est brève, saccadée, grinçante. (...) Louis-Auguste se tient courbé en marchant, ses jambes flageolent comme celles d'un vieillard* » (MIRECOURT Eugène de, *Blanqui*. Paris : Coll. Les Contemporains, 1857, p. 38). La métaphore animale est ici particulièrement présente avec le félin, qui indique une nature perfide, louvoyante, « carnassière », et le rapace avec tout son imaginaire de cruautés, de peurs, qui fond sur sa proie sans lui laisser la moindre chance. Cette notion sera d'ailleurs reprise plus tard par T. Sylvestre qui atteste lui aussi que Blanqui « (...) *Pique du nez, il fauconne* » (In « Blanqui ». In *Le Paris-Journal*, 1^{er} mars 1872.). On peut relever également la présence appuyée non seulement de la couleur noire, qui rappelle les ténèbres et que l'on relie à « L'Enfermé », mais encore de la mort, que les conservateurs mettent souvent au premier plan. Jean-Baptiste Toselli évoque un homme « *Brun de visage* », « *Une physionomie sombre* », « *Invariablement ganté en coton noir* » (TOSELLI Jean-Baptiste, *Biographie niçoise ancienne et moderne*. Nice : Imp. de la Société hypographique, 1864, p. 148) ; de même, Victor Hugo renchérit qu' « *Il ne renouvelait que ses chaussures, et ses gants, qui étaient toujours noirs* », qu' « *A quarante ans, il avait l'air d'un vieillard. Ses lèvres étaient livides, son front était ridé, ses mains tremblaient* » (HUGO Victor, *Choses vues. 1830-1848*. Paris : Folio, Coll. Classique, 1^{ère} ed : 1913, 1997, pp. 780-783) tandis qu'Alexis de Tocqueville se souvient « *Toujours rempli de dégoût* » d' « *Une vieille redingote noire collé sur des membres grêles et décharnés* » (DOMMANGET Maurice, *Les idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui*. Paris : Ed. Rivière, 1957, p. 61). L'omniprésence de ce noir, amplifiée par la maigreur, éveille immédiatement dans l'esprit du lecteur les images de cadavre, associant ainsi plus ou moins consciemment le personnage de Blanqui à celui d'un « mort-vivant ».

⁴⁴ « Blanqui ». In *Le Salut Public*, 27 septembre 1879.

⁴⁵ L'insurrection de mai 1839 marque une étape décisive dans la carrière de Blanqui et lui offre une place définitive au Panthéon imaginaire des émeutiers. C'est, en effet, la première insurrection parisienne d'importance entièrement préparée et dirigée par lui, secondé de Barbès et de Martin Bernard. Brièvement, on peut rappeler que le printemps 1839 était marqué par une double crise, politique et économique, qui engendrait une sorte de vacance du pouvoir. Auguste Blanqui, qui, apparemment, mais apparemment seulement, avait ralenti son activité subversive, jugea le moment favorable pour une prise d'armes. Pendant un jour et une nuit, il

émeutiers : « *Les funestes journées des 12 et 13 mai ont montré que les factions croissent en audace, en violence, en perversité. L'idéal du gouvernement que l'on réserve à la France, c'est une révolution à la fois politique et sociale. Ce n'est pas seulement le roi que l'on veut frapper, mais le propriétaire foncier, le capitaliste, le chef d'atelier, quiconque est convaincu de posséder un arpent de terre ou cent écus de rente. On nivellera les têtes, les rangs et les fortunes. La réforme, c'est, en politique, la souveraineté du peuple tempérée par l'échafaud* »⁴⁶. On veut bien faire comprendre ici qu'un grand nombre de citoyens se verront frappés dans leurs biens et même dans leur vie. Le patrimoine familial fondé sur le labeur sera tenu pour scandaleux ; et ces thèmes de l'expropriation, de la spoliation, et de la mort, constamment évoqués, ne peuvent que susciter le rejet en bloc des théories révolutionnaires ainsi schématisées. Pourtant, cet extrait apparaît comme un essai d'intimidation fort mesuré lorsqu'il est comparé à d'autres analyses. *Le Figaro* daté du 3 janvier 1881 va en effet bien plus loin et rapporte à ses lecteurs l'influence d'Auguste Blanqui sur ceux qui remettent en cause l'organisation de la France. Selon lui, « (...) *Les bêtes fauves de la Commune, les Raoul Rigault, les Dacosta, les Ferré, ceux qui tuèrent pour tuer, pour le plaisir, pour restaurer les souvenirs sanglants de la première révolution, avaient bien raison de se dire ses élèves et de l'appeler "le vieux"* »⁴⁷. Il était, en effet, la tradition révolutionnaire, la tradition méfiante et sanglante de la rue et des faubourgs », faite « *Pour renverser, pour détruire, pour niveler* »⁴⁸. Il semble que rien de construit ou d'acceptable ne puisse être découvert dans ses théories ; partout il n'est question que de « (...) *Motions les plus désordonnées et les plus subversives* »⁴⁹, de violences aveugles motivées par l'envie, qui ne débouchent que sur un bouleversement complet qui se suffit à lui-même, sans lendemain. Les méthodes employées se singularisent, selon ses détracteurs, par leur caractère sommaire et la dissimulation serait ainsi l'arme première, chez Blanqui comme chez ses héritiers. Relatant les complots orchestrés par les blanquistes, les auteurs insistent sur le mystère, l'obscurité qui entourent leurs agissements. Il importe alors de ne pas se fier à l'apparence que ceux-ci donnent à leurs actes, mais d'en rechercher le sens profond. Un fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur se livre à l'une de ces opérations de décryptage : dans son rapport du 27 avril 1880, il explique notamment que « *Les principales raisons qui ont décidé le Comité Central de Lyon* »⁵⁰ à accepter la candidature Blanqui, les voici : ils auraient préféré Trinquet, mais d'après les conseils de Paris, il faut une manifestation grandiose qui prendra les proportions d'une véritable émeute. (...) Si Blanqui est élu, comme il est inéligible, son élection ne sera pas validée et c'est justement là-dessus que comptent les émeutiers. (...) C'est surtout le scandale

lança sa société secrète, la Société des Saisons, à l'assaut de l'Hôtel de Ville de Paris, où il parvient à lire un appel à la révolte destiné aux Parisiens, appel qui eut peu de succès. Les combats se poursuivirent de manière plus ou moins sporadique et Barbès fut grièvement blessé à la tête ; mais la révolte avait bel et bien avorté, et paradoxalement, elle précipita même la fin de la crise ministérielle. Le nombre des victimes s'élevait à 28 tués pour les forces de l'ordre et 66 pour les insurgés. Les chefs furent peu à peu tous arrêtés : Barbès fut pris dès le 12 mai, Martin Bernard le 21 juin ; Blanqui, lui, réussit à échapper aux poursuites jusqu'au 13 octobre. Deux procès mirent le point final à cet épisode : le premier, débutant dès le 27 juin devant la Cour des Pairs, aboutit à la condamnation à mort de Barbès, commuée en déportation, et à la condamnation à la déportation pour Martin Bernard. Le second, qui eut lieu en janvier 1840, vit Blanqui condamné à mort à son tour, peine commuée elle aussi en déportation. Si l'on ajoute à ce bilan la querelle qui éclata à ce moment-là entre Blanqui et Barbès, les deux hommes se rendant mutuellement responsables de l'échec, querelle qui ne connut plus de fin jusqu'à la disparition de Barbès, la défaite paraît sévère.

⁴⁶ *Le Journal des Débats*. In DOMMANGET Maurice, *Auguste Blanqui. Des origines à la révolution de 1848*.

Paris : Ed. Mouton, 1969, p. 224.

⁴⁷ Surnom donné à Blanqui à la fin de sa vie.

⁴⁸ « Blanqui ». In *Le Figaro*, 3 janvier 1881.

⁴⁹ TOSELLI Jean-Baptiste, op. cit., p. 140.

⁵⁰ Organe local du parti blanquiste.

qu'on désire »⁵¹. On le voit ici, le bien de la France semble très éloigné des préoccupations des groupuscules blanquistes, même dans une période aussi importante que celle d'élections législatives où le peuple qu'ils prétendent défendre peut pourtant s'exprimer démocratiquement. En somme, non seulement ces hommes oublieraient le devoir qui incombe aux meneurs d'opinion, mais ils n'hésiteraient pas à se servir aussi d'un des leurs dans le but de détourner le suffrage universel de sa fonction initiale. Traîtres à leur nation, ils nous sont présentés comme les symboles de la vilénie.

Enfin, il convient de revenir sur un autre aspect essentiel de la peur des commentateurs ou de celle qu'ils veulent susciter. Car, ceux-ci ne se contentent pas de mettre en évidence la perversité des blanquistes et de leurs méthodes. Si le mal se limitait en quelque sorte strictement à eux, il s'en trouverait concentré en un unique espace et serait par là même plus facile à enrayer. Mais c'est par la propagation de leurs idées qu'ils deviennent véritablement redoutables. Non contents de se perdre eux-mêmes, ils tentent d'entraîner avec eux la multitude. On découvre alors l'expression de la crainte de la contagion, si commune à l'époque. C'est sur les populations urbaines les plus modestes, considérées très tôt comme « fragiles », que l'action des séditeux se révélerait la plus corrosive. Dès 1849, Bouton souligne ainsi l'emprise démesurée de Blanqui sur les masses. Retraçant les réunions des sociétés révolutionnaires, il se souvient d'un auditoire subjugué, fasciné, sans force, comme envoûté, sentiment encore renforcé par des phrases telles que « *Jamais révolutionnaire n'a, comme lui, fanatisé ceux qui l'approchent. Comme ils se couvrent de ses paroles, comme ils respirent sa haine et la respirent à l'aise, comme ils se groupent sous ses cris et résonnent ainsi d'une seule âme de toutes les émotions ardentes de la sienne* »⁵². On a presque l'impression d'assister ici à l'une de ces scènes qui hantent encore la mythologie chrétienne et qui représentent des êtres dépossédés d'eux-mêmes et que seul l'exorcisme peut délivrer. Blanqui devient quasiment l'héritier de Satan, capable de détourner du droit chemin tous ceux qui l'écoutent. Le péril se situe véritablement dans cette séduction néfaste, toute puissante, capable de changer le cours d'une vie, à tel point qu'on s'interroge parfois sur la raison de cette autorité qui dispose sans scrupule des esprits.

On arrive ainsi, en quelque sorte, au terme de la démonstration : après le constat de départ selon lequel la France nourrirait en son sein un certain nombre d'individus malsains, dont Blanqui serait l'un des pires conseillers, après avoir décrit leurs agissements, comment cette « gangrène » peut gagner lentement tout le corps social, les auteurs concluent à l'effondrement avéré ou à venir de toute organisation et de toute valeur. Sans cesse, il nous est rappelé, à ce stade du raisonnement, que tout révolutionnaire vit dans l'illégalité, le désordre, et qu'il réserve ce sort à tout le pays. On retrouve en somme le chaos déjà évoqué, mais poussé à ses dernières extrémités, puisqu'il ne sévit plus seulement dans la rue, au pied de quelques barricades, mais à la tête du pays, au sein du pouvoir politique le plus élevé. Certains journalistes prévoient ainsi que « (...) *Les intransigeants comptent entamer contre le gouvernement constitutionnel de la République une campagne énergique, absolument comme s'il s'était agi de renverser ou une monarchie ou un empire. Il n'y a rien dans cette révélation qui soit de nature à nous surprendre. Les révolutionnaires du calibre de MM, Blanqui, Rochefort, Maret et autres n'admettent pas les gouvernements réguliers. Leur système est celui qui se pratiquait pendant la Terreur et sous la Commune. (...) C'est le rêve de ces prétendus républicains, de ces soi-disant libéraux; ils sont les pires despotes et les autoritaires les plus endurcis. La France entre leurs mains ne vivrait pas un an. Elle serait*

⁵¹ *Rapport de police*. 27 avril 1880. Archives Préfecture de Police de Paris, Cote : BA 868.

⁵² BOUTON Victor, *Profil révolutionnaire de L-A. Blanqui par un crayon rouge*. Paris : Imp. de Beaulieu et Maignard, 1849, p. 30.

émiettée »⁵³. La constitution de la Troisième République, avec ce qu'elle implique de libertés, de valeurs démocratiques, apporterait, en quelque sorte, la preuve de la nature irrecevable des doctrines séditionnelles : si celles-ci pouvaient, sous des régimes autoritaires, se targuer de vouloir libérer le peuple, elles perdent, avec l'existence notamment du suffrage universel, ce prétexte et apparaissent sous leur véritable jour. Ce que certains regardent comme la « vraie » démocratie sert en somme de révélateur pour dénoncer les imposteurs de la Liberté.

Nul doute que chacun peut donc craindre que l'avenir de la France, sur le plan intérieur, se trouve compromis. Chacun peut ressentir comme une nécessité absolue l'existence d'instances répressives, et surtout l'application d'une justice sévère qui saura démasquer, condamner et annihiler les fauteurs de troubles. En d'autres termes, les mesures prises pour neutraliser un Blanqui et ses séides doivent être à la mesure du danger encouru : c'est, du moins, l'idée que défendent les opposants au factieux et le thème de la prison s'impose alors. Les chaînes évoquées ne sont plus ici celles que dénonçait « L'Enfermé » à la barre des tribunaux, celles construites par l'Etat pour mieux museler le peuple et ses défenseurs : ce sont davantage celles de la passion qui tient l'esprit de « l'emmuré ». Pour ses détracteurs en effet, Blanqui, comme on l'a vu, est loin d'être une victime innocente, et la durée de son incarcération n'a d'égale que son caractère incorrigible et néfaste. Il est vrai que ce n'est pas faire œuvre de polémique que d'affirmer que, sur un plan strictement historique, le personnage a été un infatigable émeutier. Sa vie entière a été consacrée à des révoltes avortées et à des combats hasardeux. De son aveu même, ses premières remises en cause du pouvoir datent de son enfance. Plus tard, le 22 septembre 1822, c'est l'exécution des Quatre Sergents de la Rochelle qui décidera définitivement de son parcours, en précipitant notamment son affiliation au carbonarisme. Dès lors, commence une suite interminable d'insurrections qu'il prépare lui-même ou auxquelles il participe activement, à peine interrompue par ses multiples séjours en prison. Cette vie passée à recommencer sans cesse la même lutte ne pouvait que représenter un argument facile pour ses adversaires, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de s'en servir. Les auteurs choisissent alors tour à tour un ton acerbe, étonné ou ironique. Mais tous insistent sur l'obstination avec laquelle Blanqui a participé à tous les moments révolutionnaires de son siècle. J-B. Toselli, dans sa Biographie niçoise ancienne et moderne, explique par exemple qu'il « (...) *Fait une guerre acharnée contre le système du gouvernement ; il est de tous les complots ; il se trouve à toutes les émeutes ; il distribue des pamphlets clandestins, et il répand des libelles envenimés* »⁵⁴. De même, les journaux n'hésitent pas à consacrer des colonnes entières à de longues énumérations, la longueur des articles étant alors sans doute censée témoigner du caractère interminable de la liste des méfaits de l'insurgé. Le National, lui, préfère au lendemain de sa mort, matérialiser son acharnement par une série de dates très rapprochées : « *Il fut de toutes les luttes civiles ou insurrectionnelles* », affirme Paul Foucher, « *Blessé en 1827, dans un combat, rue Saint-Denis ; combattant de Juillet 1830, inculpé dans le procès des Dix-Neuf, insurgé de mai 1839, insurgé d'avril et de mai 1848, arrêté en 1861 comme chef des sociétés secrètes, organisateur de l'échauffourée de la Villette et de la journée du 31 octobre en 1870, il passa dans les prisons la plus grande partie de son existence* »⁵⁵. On le voit bien ici, au thème de l'éternel prisonnier qui prévaut chez les socialistes, répond parmi les détracteurs du « Vieux » celui de l'infatigable récidiviste, du criminel « incurable ». Les quatre murs de la cellule ne sont plus que la conséquence inévitable de la passion et d'un esprit destructeur. Les bilans dressés au moment de son décès sont d'ailleurs particulièrement explicites. Le Constitutionnel du 6

⁵³ « Courrier du matin ». In *Le Salut Public*, 20 septembre 1879. Archives Préfecture de Police de Paris, Cote : BA 869.

⁵⁴ TOSELLI Jean-Baptiste, *Biographie niçoise ancienne et moderne...*, op. cit., p. 135.

⁵⁵ In *Le National*, 3 janvier 1881, op. cit..

janvier 1881 conclut son Bulletin officiel sur une question et sa réponse : « *Qu'aura-t-il laissé ? L'exemple d'un état de rébellion permanent contre les lois et les institutions de son pays, le souvenir d'un conspirateur aussi infatigable que malheureux* »⁵⁶. La Gazette de France, pour sa part, choisit le sarcasme et imagine comment a pu se passer la première nuit de « L'Enfermé » au cimetière : « (...) *C'était lui qui se soulevait ainsi de son sépulcre, - même en terre, il ne pouvait s'habituer à obéir aux règlements qui régissent les cimetières* »⁵⁷. Devant ces articles, on a le sentiment que, jusque dans la mort, reste cette image des assauts répétés du révolutionnaire contre les règles établies. Incapable de vivre dans un état de droit, il lui est apparemment impossible de ne pas tomber sans cesse dans les mêmes travers, et la France n'est effectivement à l'abri de ses attaques que lorsqu'il se trouve physiquement mis hors de circuit. L'emprisonnement s'impose donc et s'explique tout à la fois.

Lorsqu'il n'est pas possible, entre deux périodes de condamnation, on lui substitue un ensemble de mesures qui témoignent de la crainte que Blanqui inspire. La plus importante d'entre elles est sans doute la surveillance qui est devenue, avec le Code Napoléon de 1810, un acte légal spécifique. Organisée dans les articles 44 à 50, elle n'instaure pas ce que l'on appelle actuellement une liberté conditionnelle, mais représente, à proprement parler, une punition supplémentaire pour l'ex-condamné, une entrave pour sa vie, ses démarches, et un acte de prévention pour l'Etat. Son maintien autour de chaque libération de Blanqui suffit d'ailleurs, à lui seul, à traduire à quel point un contrôle policier incessant était regardé comme le seul bouclier envisageable, en dehors de la prison, pour se préserver de lui. Le factieux dût donc renoncer à habiter où il le souhaitait et s'accommoder de la présence à ses côtés de fonctionnaires de police lors de chacun de ses déplacements. En fait, il s'agit toujours de l'écartier des « points sensibles » de l'Etat, et de le placer dans des conditions telles qu'il se sente ligoté, impuissant. On trouve, dans les nombreuses correspondances administratives concernant Blanqui, la trace de ce parti pris, dès que « L'Enfermé » se trouve relaxé pour un instant. En avril 1847 par exemple, celui-ci, acquitté par le tribunal de Blois, provoque l'échange d'un abondant courrier en refusant de notifier sa future résidence. On devine, au ton très impérieux des demandes successives du Préfet du Loir et Cher, que ce dernier attend avec appréhension le choix de l'émeutier. S'adressant, en désespoir de cause, après maintes tentatives infructueuses, au Ministère de l'Intérieur, la réponse de ce dernier est sans ambiguïté : « *Dans cette circonstance, je vous invite à lui faire faire, par le ministère d'un huissier, sommation de déclarer le lieu où il compte fixer sa résidence après sa mise en liberté. S'il refuse à nouveau de faire cette déclaration, ce refus sera constaté par un procès-verbal de l'huissier et alors il y aura lieu de traduire le Sir Blanqui en police correctionnelle* »⁵⁸. On évalue alors toute la valeur accordée par les autorités nationales et locales au fait de connaître la destination de l'ancien condamné, de ne jamais le perdre de vue. Laisser cette question en suspend serait en quelque sorte synonyme d'irresponsabilité, et ce serait se livrer aux mains des agitateurs. Blanqui est donc contraint de s'incliner et on est frappé d'ailleurs par la rapidité avec laquelle toutes ces mesures préventives sont systématiquement prises. Ainsi, à peine Blanqui entre-t-il en France en août 1859, après le décret d'amnistie générale qui mettait fin à son séjour à Corte, à peine pose-t-il le pied à Marseille, qu'un message retraçant ses tous premiers faits et gestes parvient au Garde des Sceaux. L'explication qui est donnée à cet empressement fiévreux est très claire; le procureur de la Cour impériale d'Aix la motive, en effet, de la sorte : « *Je reçois à l'instant les détails qui procèdent de la police de Marseille et comme ils concernent un homme qui s'est acquis par ses dangereux instincts et sa méchante nature une triste notoriété, j'ai cru devoir les*

⁵⁶ « Le bulletin politique ». In *Le Constitutionnel*, 6 janvier 1881.

⁵⁷ DUPUY Charles, « Chez les morts ». In *La Gazette de France*, 9 janvier 1881.

⁵⁸ *Rapport de police*. 30 avril 1847. Archives départementales du Loir et Cher, Cote : Blanqui.

transmettre à Votre Excellence »⁵⁹. En somme, on a l'impression que le « Vieux » est toujours regardé comme une « bombe à retardement ». Alors qu'aucun incident ne se produit, sa seule présence provoque une onde de panique, et toutes les précautions possibles sont prises pour contrecarrer on ne sait quelle difficulté.

D'ailleurs, les sorties de prison ne sont pas les seuls moments à susciter l'intérêt des autorités : chaque instant de la vie de « L'Enfermé » a donné lieu à des rapports semblables. On découvre ainsi dans les archives de véritables petits dossiers de presse, soigneusement lus et annotés, adressés aux préfets de police successifs, où une personne dont on ne connaît le plus souvent ni le nom, ni la fonction au sein de l'appareil judiciaire, retrace avec minutie les gestes de Blanqui, les réactions qu'ils ont provoquées et les noms des individus qui, ayant été liés d'une façon quelconque avec lui, méritent, à ce titre, d'être espionnés. Le soin évident apporté à ce travail prouve l'importance qu'on lui accorde. Mais, l'on relève également de multiples comptes-rendus qui portent aussi bien sur de simples propos tenus à son sujet que sur des réunions organisées en son nom. Ils sont aussi divers que nombreux. A titre d'exemple, on peut citer ici l'un d'entre eux qui présente l'intérêt d'avoir déjà un rapport avec la mort du « Vieux », même s'il fut rédigé en 1877. A l'époque, l'on peut deviner toute l'appréhension d'un des serviteurs de l'Etat à l'idée du décès présumé prochain de Blanqui à la centrale de Clairvaux et de l'éventuel transfert de son corps à Paris : « *Je crois, Monsieur le Ministre, que l'inhumation de Blanqui, à Paris, présenterait les plus grands inconvénients. Malgré toutes les précautions prises pour prévenir toute tentative de désordre, elle produirait sans doute une vive agitation et pourrait servir de prétexte à une manifestation séditieuse. Aussi, je pense qu'il ne conviendrait pas, surtout dans les circonstances actuelles, d'autoriser le transport du corps de Blanqui dans la capitale* »⁶⁰. Il est clair que lorsqu'il s'agit de lui, tout événement devient un problème épineux, et l'on a l'impression que les fonctionnaires se trouvent confrontés à ce qui est pour eux une véritable poudrière. Cependant, ce qui est vrai en 1877, et même bien avant, prend une dimension accrue en janvier 1881, où le danger est, cette fois-ci, concret. Les documents internes de l'administration de la Préfecture de police de l'époque recèlent, en effet, des indices innombrables de la suspicion des agents de l'Etat, qui sont autant de preuves de la réussite, au moins relative, de la dépacification blanquiste. L'aspect systématique de la surveillance, l'ampleur des moyens de protection mis en place, de même que les marques d'agressivité retiennent notamment l'attention. Le 5 janvier 1881, en effet, alors que l'émeutier est censé être à jamais hors d'état de nuire, des rapports de police sur le déroulement du rassemblement funèbre sont envoyés tous les quarts d'heure environ au chef de la police municipale ; parfois même cinq minutes à peine les séparent. Si ces documents ne sont en aucun cas alarmants, ils continuent pourtant à se succéder avec la même intensité jusqu'au soir. Certes, ce zèle pourrait s'expliquer par le fait que Blanqui avait gardé une certaine popularité dans les milieux révolutionnaires, qu'il était l'une des dernières grandes figures nationales dont le nom était attaché à la notion de révolution, et que son décès, tout récent, loin de le plonger dans l'oubli, le plaçait plutôt sous les projecteurs de l'actualité. Cependant, on peut penser également que le phénomène traduit indubitablement la résonance que la légende noire de Blanqui a acquis dans l'imaginaire des cadres de l'Etat, et ceci d'autant plus que, pendant de longues années, à la même date, l'angoisse réapparaît inmanquablement, sans rien perdre de son acuité⁶¹, alors même que tout danger réel est écarté.

⁵⁹ *Rapport de police*. 22 septembre 1859. Archives Nationales, Cote BB 30 448.

⁶⁰ *Rapport de police*. 21 juillet 1872. Archives Préfecture de Police de Paris, Cote : BA 869.

⁶¹ En 1882, en effet, les rapports s'accumulent toujours et parlent tous de « *Surveillance spéciale exercée au cimetière du Père-Lachaise, à l'occasion de la manifestation blanquiste* » (In *Rapport de police*, 8 janvier 1882. Cote : Archives Préfecture de Police de Paris : BA 868). En 1883, comme en 1884 et 1885, la police de Paris se rend ainsi régulièrement sur la tombe de « L'Enfermé », de sorte que l'on peut affirmer que son contrôle s'exerce presque avec autant d'assiduité auprès du mort qu'il s'exerçait auprès du vivant. Autour de cette dépouille, elle monte une garde d'une fidélité que ne renieraient

Au regard de ces quelques illustrations, on peut donc affirmer que Blanqui « *a joué un rôle essentiel dans l'ébranlement de l'Ordre politique et social traditionnel* »⁶². Pourtant, son action et sa doctrine, tournées toutes entières vers la révolution, semblent entretenir une relation complexe avec la République, comme si cette dernière avait su, mieux que les autres régimes, gérer cette mise en cause violente de ses modes de fonctionnement. Plus encore, on peut affirmer qu'elle est parvenue à s'imposer en exorcisant précisément le « *révolutionnarisme* », ce qui n'est pas sans faire penser à une assertion de Jacques Ellul selon laquelle : « *Qu'on le veuille ou non, depuis 1789, il y a une sorte de constante des révolutions : chaque fois que s'achève une révolution, l'Etat en sort grandi, mieux organisé, plus efficace et embrasse plus de domaines d'intervention et cela s'est régulièrement produit alors que la révolution avait été déclenchée contre l'Etat même, et en vue de le détruire. (...) L'important en tout cela (...), c'est la création dans tous les cas d'un Etat plus rationnel, plus total, (...) pour finalement devenir « l'Etat-Nation » d'une part, « l'Etat-Organisation » d'autre part, quelle que soit la forme constitutionnelle qu'il puisse avoir et quelle que soit l'idéologie* »⁶³. Dans cette perspective, Blanqui aurait été en quelque sorte l'un des vecteurs de l'apparition et de la consolidation du régime républicain, plutôt qu'une menace pour lui.

Lorsque l'on étudie par exemple attentivement les productions portant sur l'insurgé et qui accompagnent les premières années de la Troisième République, un changement de stratégie s'impose peu à peu aux yeux de l'observateur. A l'heure où la surveillance policière n'a jamais été aussi présente, à celle où les organes de presse favorables au nouveau régime s'efforcent encore d'entretenir dans la population française la peur d'un mouvement insurrectionnel, on voit en effet apparaître, de manière progressive, un nouveau mode de réponse aux doctrines blanquistes. Il ne s'agit plus seulement alors de dénoncer un fanatique ou des méthodes sanglantes, mais aussi et surtout de démontrer que l'existence du factieux est l'une des plus vaines du siècle, qu'elle s'est avérée totalement stérile, consacrée exclusivement à la destruction, sans même le succès et la grandeur de celles des révolutionnaires du XVIII^e siècle. Les républicains s'appliquent, par exemple, à décrédibiliser ses tentatives pour se faire élire à la députation en vue d'obtenir son élargissement⁶⁴ à la fin des années 1870. A.C. Claude, par exemple, va jusqu'à écrire dans *Le Courrier de Lyon*, à propos de l'élection de Bordeaux, qu'« *Au premier tour, le sort de Blanqui inspirait la pitié* » et qu'« *Au fond, cette équipée était plus grotesque que dangereuse* »⁶⁵. Par conséquent, s'évertuer à lui obtenir une place sérieuse au sein du jeu politique semble être une entreprise condamnée d'avance étant donné son peu de crédit. Une fois « L'Insurgé » amnistié, et alors qu'il envisage à nouveau de se présenter à des législatives et de reconstituer un véritable parti, l'entreprise de disqualification se poursuit et l'on découvre alors des signes de sa soi-disant impuissance soulignés de plus en plus souvent, à tel point que cette nouvelle lecture trouve des échos imprévus auprès des fonctionnaires de police : un rapport de police va ainsi jusqu'à reconnaître que « *Jamais Ni Dieu, ni maître n'a été pris au sérieux. Tout le monde en riait, et*

pas ses plus proches amis. On dénombre les partisans aux cérémonies d'anniversaire ; on cite certains noms en vue de recherches plus poussées ; on traque le détail symbolique comme celui relevé dans un texte du 7 janvier 1883 : « *Chaque membre de groupe avait des immortelles rouges à la boutonnière* » (In *Rapport de police*, 7 janvier 1883. Cote : Archives Préfecture de Police de Paris : BA 868) : rien n'est laissé dans l'ombre. Plus tard, le scénario se répète à l'infini : en 1894, « *Un avis* » est donné « *A toutes fins utiles à Monsieur le Directeur de la Police municipale* » (In *Rapport de police*, 7 janvier 1894. Cote : Archives Préfecture de Police de Paris : BA 868) pour le prévenir que les membres du Comité Central révolutionnaire ont fixé rendez-vous à leurs sympathisants autour de la fameuse tombe. En 1895, un service exceptionnel de 180 hommes est prévu à l'occasion du même anniversaire ; puis, en 1898, ils seront 260 à être convoqués à titre spécial. On le voit, dix-sept ans après sa mort, Blanqui fait encore et toujours peur. Ce sentiment constitue donc une véritable constante.

⁶² AGULHON Maurice (ss. la dir.), *Blanqui et les blanquistes*. Paris : Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, 1981.

⁶³ ELLUL Jacques, *Autopsie de la révolution*. Paris : La Table Ronde, 2008, 1^{ère} ed. : 1969, p. 188.

⁶⁴ Blanqui est alors enfermé pour sa tentative d'insurrection de 1870, à La Villette.

⁶⁵ CLAUDE A.C., « L'élection de Bordeaux ». In *Le Courrier de Lyon*, 16 septembre 1879.

c'était uniquement pour en faire des gorges chaudes qu'on s'occupait des articles de Blanqui »⁶⁶. Ainsi, quelque soit le domaine observé, on ne peut conclure qu'à la stérilité de toutes ses démarches. On se trouve confronté aux thèmes de l'éternel vaincu et du perdant qui constituent la réponse des républicains à l'image du maître à penser et à agir mise en avant par les défenseurs de « L'Enfermé ». Au lendemain de son décès, sous couvert de tirer les leçons de toute une vie, les commentateurs s'empressent de donner toute son ampleur à cette critique. Pour eux, il incarne l'exemple parfait d'une « *Vie stérile pour l'évolution démocratique* »⁶⁷, « *Sans profit pour personne* »⁶⁸. Un correspondant au journal Le Figaro résume parfaitement ce qui est à leurs yeux son héritage : « *Il était inutile et dangereux, et sa vie n'est marquée par aucun acte fécond, tandis qu'elle a été traversée par mille dangers* »⁶⁹. Rien ne vient, en dernier ressort, justifier ne serait-ce qu'une de ses actions, valoriser l'un de ses combats. Pour les républicains, le verdict s'impose, sans appel : Blanqui a vécu pour rien. La mort semble mettre un terme non seulement à ses tentatives aussi répétées qu'infructueuses pour marquer son siècle, mais aussi le promettre à un oubli aussi rapide qu'inexorable. D'ailleurs, après la cérémonie qui commémorait la mort de Blanqui en 1882, soit un an après son décès, L'Indépendant allègue dans ses colonnes que « *Si l'on avait demandé à ces quatre cents citoyens, qui profitaient d'une belle journée d'hiver pour aller, à la suite de Louise Michel, faire une promenade au Père-Lachaise, quels étaient la théorie gouvernementale et le système socialiste de Blanqui, il est probable que pas un seul n'eût rendu cet hommage au célèbre agitateur* »⁷⁰. On le voit alors, il ne représente déjà plus rien aux yeux de ses contemporains. Le peuple ne peut lui rester fidèle à travers le temps puisqu'il ne sait rien de lui, de ses convictions et de ses combats. Le « verdict de l'Histoire » peut tomber : « *Il ne restera de lui pas même quelques pages bonnes à conserver, pas même quelques croquis littéraires, tels qu'en a laissé un autre conspirateur acharné, un de ses frères en sociétés secrètes Godefroy Cavaignac. (...) Les révolutions qui assassinent les peuples ne ménagent pas les individus. Sous le vent révolutionnaire, les individus, comme les peuples, se dessèchent, se flétrissent, perdent toute leur sève* »⁷¹.

On comprend mieux ici l'intérêt stratégique de ce changement de discours sur Blanqui amorcé dès la stabilisation de la Troisième République. « L'Enfermé » devient alors autre chose qu'une menace politique au sens strict du terme. Contrairement à l'interprétation majoritaire des journaux français, et en dépit de ses prises de position toujours ouvertement révolutionnaires, il s'engage ouvertement, à partir de 1879, par le biais de ses candidatures électorales notamment, sur la voie d'une certaine normalisation. Il cesse d'être « hors système » à proprement parler. Mais, il importe peut-être, pour les nouvelles autorités en place, de ne pas mettre l'accent sur ce point, de cultiver l'équation « Blanqui = révolution » pour mieux convaincre le citoyen réinventé, celui qui est attendu, que la seule révolution souhaitable est dors et déjà advenue, et sans verser des flots de sang. Si toutes les autres ne sont que souffrances inutiles et broient ceux-là même qui les portent, quelle légitimité resterait au citoyen-combattant⁷² ? On substitue à ce dernier un citoyen de droit, converti à des pratiques prévisibles. La citoyenneté en armes a cessé d'être envisageable et Blanqui devient peu à peu le meilleur argument pour en démontrer la stérilité. Certes, ses héritiers feront bel et bien l'objet d'une certaine attention de la part des pouvoirs publics, mais l'on peut se demander à quel point ils ne sont pas plus utiles au régime que néfastes pour lui, puisqu'ils

⁶⁶ *Rapport de police*. 19 octobre 1880. Archives de la Préfecture de police de Paris, Cote : BA 868.

⁶⁷ PEYROUTON Abel, « Blanqui ». In *Le Progrès*, 3 janvier 1881.

⁶⁸ *La Gazette de France*, 4 janvier 1881, op. cit.

⁶⁹ *Le Figaro*, 3 janvier 1881, op. cit.

⁷⁰ VEILT Alexis, « Une question de voirie ». In *L'Indépendant*, 10 janvier 1882.

⁷¹ *Le Constitutionnel*, 6 janvier 1881, op. cit.

⁷² Voir HINCKER Louis, *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851*. Paris : Septentrion, Coll. Histoire et Civilisation, 2008.

vont jouer pendant quelques années encore, ce rôle de repoussoir, « d'ennemis de l'intérieur » qui permet à la République de se renforcer.

Etrangement, une partie de ceux dont on pourrait penser qu'ils auraient pu se réclamer de l'héritage blanquiste, résister à cette stratégie de délégitimation de la violence, vont s'emparer très rapidement de cette lecture des faits selon laquelle la voie de la mystique révolutionnaire est absurde. Les socialistes français, ceux du moins qui vont choisir de respecter les nouvelles normes politiques en place et notamment le jeu parlementaire, le suffrage universel, vont ainsi nourrir à leur façon cette interprétation basée sur la vacuité du destin de l'Enfermé. Léon Blum, par exemple, dans son intervention au Congrès de Tours, en décembre 1920, balaie en quelques phrases l'héritage de près de quarante années de lutte. S'adressant à ceux qui se veulent en quelque sorte les héritiers du blanquisme, ses continuateurs, il les apostrophe violemment : « *Vous pensez, profitant d'une circonstance favorable, entraîner derrière vos avant-gardes les masses populaires (...), entretenues par votre propagande dans un état de tension passionnelle suffisamment intense. (...) Avec cela, qu'est-ce que le blanquisme a fait ? Pas grand chose... En ses dernières années, il n'est même pas arrivé à prendre une caserne de pompiers sur le boulevard de la Villette* »⁷³. L'insurrection d'août 1870, qui avait longtemps été le symbole de la révolte de Blanqui, de son refus de la fatalité et des décisions étatiques, de son patriotisme, devient un coup de main misérablement avorté, une échauffourée lamentable, à la hauteur, en somme, de son concepteur. On ne peut mieux affirmer le caractère affligeant de ses conceptions, leur absence totale de retombées positives pour le peuple, leur manque de perspectives. Dès lors, « L'Insurgé » perd définitivement son rang de précurseur du socialisme et du communisme. Il n'est plus qu'un fauteur de troubles sans envergure, qui a seulement obtenu la mort de quelques dizaines d'hommes du peuple. On en vient même à se demander comment il a pu acquérir sa réputation de révolutionnaire d'exception.

D'autant plus que l'ensemble de son programme souffrirait de la même médiocrité. Jean Jaurès tente, ainsi, de répertorier tous les points qui ont retenu l'attention de l'émeutier et l'évaluation qu'il propose est sans appel. S'il prétend ne pas vouloir porter de jugement, s'il déclare : « *Je ne discute pas (...) ce qu'il y a de puénil dans le plan de Blanqui* »⁷⁴, il se livre tout de même à une réfutation sévère. Il affirme, par exemple, qu'« *Enfantin (...) et contradictoire était le plan révolutionnaire de Blanqui en ce qui touche la presse. Comment croire que pendant des années les classes naguère dominantes (...) subiraient la polémique de la Révolution sans trouver le moyen d'y répondre. (...) Quelle contradiction et quelle chimère de s'imaginer qu'on pourrait enlever toute initiative politique à ceux auxquels on laissait malgré tout, au moins provisoirement, la puissance économique et la force toujours agissante de la propriété ! Quelle illusion aussi de croire que quelques décrets révolutionnaires auraient raison en un jour du christianisme tout entier ! (...) Mais quelle chimère encore et quelle contradiction, tout en déclarant que la Révolution ne touchera pas d'abord « au principe de la propriété », d'inscrire à son programme immédiat (...) « la suppression du grand-livre de la dette publique » !* »⁷⁵. En somme, aucune des idées blanquistes ne résiste à une analyse, même sommaire. Leur caractère rapide, candide en quelque sorte, surprend même de la part d'un homme qui est censé être rompu à des disciplines comme l'économie ou la politique, et qui devrait, plus qu'un autre, se montrer pragmatique. Il donne l'impression de se bercer d'illusions, de rester très éloigné de la réalité objective. Tout se passe, en fait, comme s'il raisonnait de façon complètement théorique, sans se poser un instant la question

⁷³ BLUM Léon, *Pour la vieille maison. Intervention au Congrès de Tours (1920)*. Paris : Ed. du Parti Socialiste S.F.I.O., 1934, p. 26.

⁷⁴ JAURES Jean, *Discours parlementaires. Tome I*. Paris : Cornély et Cie, 1904, p. 53.

⁷⁵ Ibidem, pp. 56-57.

de la réalisation de ses projets. L'on devine, d'ailleurs, que Jaurès tente de faire partager au lecteur son étonnement, son incompréhension, feints ou véritables, devant une telle naïveté. Au terme de son étude, il s'exclame encore devant tant d'erreurs accumulées, d'allégations approximatives et fait mine de s'interroger : « (...) *Comment (...) Blanqui, qui sait la complexité de l'organisme social, l'enchevêtrement prodigieux des forces et des fonctions, (...) a-t-il pu décider d'avance que de l'édifice capitaliste maintenu en son ensemble, tout un pan serait abattu et une partie des fondations ruinées ? Comment s'est-il flatté de pouvoir calculer a priori les répercussions d'une opération aussi audacieuse sur toute l'économie sociale ? (...) J'avoue que je ne vois pas de réponse à ces questions, pas plus que je ne comprends comment le parti ouvrier français a pu (...) reproduire cet article du programme blanquiste* »⁷⁶. Une certaine condescendance s'exprime ici, qui témoigne du mépris de Jaurès, théoricien d'un XX^e siècle, condamnant « L'Enfermé » et ses visions simplistes et puériles. On a l'impression d'évoluer dans l'absurde, et un esprit éclairé se perd visiblement dans ce verbiage décousu. De ce type de discours naît alors, naturellement en quelque sorte, une mise en parallèle des théories blanquistes avec celles de Karl Marx. On oppose le caractère enfantin des premières à la nature scientifique des secondes. En d'autres termes, alors que Blanqui semble avoir mené une réflexion oiseuse, sans parvenir à comprendre le sens de l'Histoire, à en percevoir la complexité, et sans entrevoir les méthodes capables d'en modifier le cours, le socialisme moderne s'impose comme étant une forme achevée de système révolutionnaire. Là encore, la production de Jaurès se révèle très représentative de ce qui a pu être écrit en la matière, puisque l'on peut lire dans ses *Etudes socialistes* que « *Marx et Blanqui croyaient tous deux à une prise de possession révolutionnaire du pouvoir par le prolétariat. Mais la pensée de Marx était beaucoup plus complexe* »⁷⁷. En somme, l'on doit comprendre que les deux hommes, pourtant contemporains l'un de l'autre, se situent, d'une certaine manière, à deux « stades » différents de la pensée socialiste. Le meneur français semble n'avoir jamais dépassé le niveau du balbutiement, tandis qu'à l'opposé, Marx devient véritablement le fondateur d'une doctrine novatrice, ancrée tout à la fois dans la modernité et dans la réalité, seule capable de garantir aux prolétaires leur salut. On est donc bien éloigné, ici, des interprétations qui présentaient le premier comme le seul vrai précurseur du courant révolutionnaire, auquel le marxisme aurait emprunté l'essentiel de ses concepts. La cause est ainsi entendue et « L'Enfermé » semble définitivement relégué au rang de ceux dont on peut éventuellement saluer l'attachement à la cause prolétarienne, mais qui n'ont pas su la faire progresser. Par ailleurs, quand sa naïveté n'est pas mise en cause, c'est l'incohérence de ses propos qui est dénoncée avec tout autant de force. Là encore, Jean Jaurès, au tournant du siècle, a également contribué à enrichir ce thème. Il justifie, en effet, les critiques sévères qu'il avait émises à l'encontre de son prédécesseur et déclare : « *Si je me suis attaché à signaler ces incohérences et ces impossibilités, ce n'est pas pour discuter à fond un programme qui est resté après tout en sa forme précise à l'état d'ébauche individuelle ; c'est pour faire apparaître la contradiction où se mettait Blanqui en retenant l'hypothèse de la force dictatoriale dans son idée de la Révolution* »⁷⁸. Non seulement son plan politique n'aurait donc jamais dépassé le stade de l'esquisse, n'aurait jamais été non plus enrichi par un réel débat collectif, mais ses présupposés de base seraient foncièrement erronés. « L'Enfermé » se

⁷⁶ Ibidem, p. 61.

⁷⁷ JAURES Jean, *Oeuvres. Etudes socialistes*. Paris : Ed. Rieder, T 2, 1933, p. 244.

⁷⁸ JAURES Jean, *Discours parlementaires...*, op. cit., p. 62.

Selon lui, Blanqui « (...) *Savait, il proclamait la nécessité de l'évolution lente, de la préalable, profonde et universelle éducation. Il savait et il proclamait que l'organisation nouvelle résulterait du libre effort intelligent de tous les citoyens. Mais comme cette politique finale d'évolution, de démocratie et de suffrage universel avait pour condition préalable un coup de force, la soudaineté de la force se marquait en des dispositions d'ordre économique et social, et Blanqui, par une anticipation violente et hasardeuse sur l'avenir même qu'il prétendait tout ensemble préparer et réserver, frappait de nullité toute sa tactique de prudence* » (Ibidem).

serait, de fait, révélé doublement incapable d'assumer la tâche qu'il s'était assignée : il aurait tout à la fois manqué de clairvoyance et tenté de faire cohabiter des concepts totalement antinomiques, comme ceux de liberté et de dictature, ou comme ceux de démocratie et de gouvernement d'élite. De plus, à ces contradictions, il faudrait encore ajouter une autre erreur fondamentale : celle consistant à croire que l'on pouvait entraîner les masses vers leur salut, malgré elles en quelque sorte, en dépit de leur ignorance, par la seule action d'une avant-garde éclairée. Pour un certain nombre de socialistes de la Troisième République, un tel postulat relève de l'utopie pure et simple. Il comporte même des aspects dangereux, propres à mettre en péril l'ensemble du processus révolutionnaire. C'est, par exemple, le point de vue défendu par Léon Blum qui soutient que « (...) *Cette tactique de la conquête des pouvoirs publics par un coup de surprise en même temps que par un coup de force, mes amis et moi, nous ne l'admettons pas, nous ne pouvons pas l'admettre. Nous croyons qu'elle conduirait le prolétariat aux plus tragiques désillusions. (...) Nous pensons que tout mouvement de prise du pouvoir qui s'appuierait sur l'espèce de passion instinctive, sur la violence moutonnière des masses profondes et inorganiques, reposerait sur un fondement bien fragile et serait exposé à de bien dangereux retours* »⁷⁹. On rejoint ici les attaques précédentes, qui reprochaient au blanquisme son manque de scientificité, son caractère approximatif et inadapté aux réalités sociales et politiques. Si l'ambition qui sous-tend son projet, si le but poursuivi sont louables, les modalités préconisées pour l'accomplissement de la Révolution s'avèrent totalement ineptes.

On peut ajouter que l'on devine également, dans ces discours, les prémisses du thème le plus présent au sein de ces récits qui remettent en cause l'image de Blanqui-théoricien. Ce dernier scande littéralement les productions de la première moitié du XX^e siècle, hostiles au célèbre émeutier, et présente « L'Enfermé » comme une figure dépassée, restée à des conceptions héritées du XVIII^e siècle, peu adaptées à la société capitaliste et industrielle, et dont le socialisme moderne aurait dévoilé toutes les limites. Chacun semble s'accorder à considérer le blanquisme comme un anachronisme, une méthode d'un autre âge qui n'a plus sa raison d'être. Ainsi, Michel Raléa affirme que « (...) *Le révolutionnarisme blanquiste, et celui des sociétés secrètes, nous apparaissent comme le résultat d'une crise politique, comme caractéristiques, d'un certain moment historique. Dans tous les pays au régime absolutiste, prolongé démesurément, et où la majorité n'a pas une éducation politique qui lui permette de réclamer ses droits, les revendications sont nécessairement formulées par une minorité* »⁸⁰. De même, Jean Jaurès estime « *Suranné, le pessimisme révolutionnaire de Blanqui !* » et s'enflamme : « *Oui, l'hypothèse de Blanqui est une hypothèse attardée qui ne répond plus au mouvement rapide des esprits* »⁸¹. L'idée s'impose donc peu à peu que le modèle insurrectionnel prôné par « L'Insurgé » n'était valable que sous le régime monarchique, voire sous un gouvernement impérial, mais qu'en aucun cas, il n'a de valeur sous la République. On touche sans doute alors au point le plus intéressant de cette dérivation particulière. On peut, en effet, considérer que ce thème ne prend autant d'autorité et d'ampleur que parce qu'il naît de la mise en concurrence du mythe Blanqui, au sens où il est intimement lié au mythe de la Révolution qui traverse le XIX^e siècle, avec les mythes attachés à la forme républicaine. Les assertions selon lesquelles le système blanquiste est obsolète n'apparaissent jamais seules. Elles sont systématiquement et intimement mêlées à d'autres récits qui ont trait, cette fois-ci, à la démocratie, au suffrage universel, ou encore à l'éducation pour tous. Si l'on se penche à nouveau, à titre d'illustration, sur les productions des deux auteurs que nous avons

⁷⁹ BLUM Léon, *Pour la vieille maison...*, op. cit., pp. 26-27.

Blum parvient également par le biais de ce type d'affirmations, de façon indirecte, à rapprocher la figure de Blanqui de celle des bolcheviks, de Lénine et de sa conception du parti d'avant-garde.

⁸⁰ RALEA Michel, *L'idée de Révolution dans les doctrines socialistes*. Paris : Rivière, 1923, pp. 229-230.

⁸¹ JAURES Jean, *Discours parlementaires...*, op. cit., pp. 66-67.

précédemment cités, ceci est particulièrement frappant. Chez Raléa, on découvre que la remise en cause de la figure de « L'Enfermé » tiendrait à la réalité du XX^e siècle. Selon lui, « *Aujourd'hui, la protection que nous accordent le Code et le pouvoir législatif est assez large, il est bien naturel que l'« esprit de club » (...) ait disparu. Le suffrage universel remplace la révolte de rue. (...) Tout le monde peut aujourd'hui se permettre des réserves et des critiques à l'adresse du gouvernement, sans avoir pour cela besoin de recourir à des révolutions. Le blanquisme (...) représente la forme de révolution des temps de l'absolutisme gouvernemental. Mais c'est aussi la forme de révolution caractéristique des peuples ignorants et sans éducation politique préalable* »⁸². Au regard de cet extrait, on peut avancer que le centre de la mythification s'est, en quelque sorte, déplacé. Si le personnage de Blanqui est encore l'objet de prises de position très tranchées, ce n'est que dans la mesure où il permet de valoriser le régime en place, et c'est bien ce dernier qui monopolise le regard. En somme, en 1923, date à laquelle paraît l'ouvrage *L'idée de révolution dans les doctrines socialistes*, il s'agit davantage de démontrer que la Troisième République constitue une forme de gouvernement progressiste, où chacun peut trouver les moyens de son accomplissement, que de prouver que le célèbre révolutionnaire était ou non un grand homme. Le même accent est repérable chez Jaurès, peut-être encore plus emphatique que Raléa, et qui, surtout, insiste sur les mérites de la République réelle par rapport à une Révolution imaginaire. Dans ses *Discours parlementaires*, après avoir qualifié d'« Attardé » le programme blanquiste, il explique que « *Dès avant 1885, l'œuvre de laïcité et de lumière qui était selon Blanqui l'effet essentiel de la Révolution, est commencée, et il apparaît qu'elle va se poursuivre, qu'il dépend du moins du peuple seul qu'elle aille s'approfondissant et s'élargissant. Dès lors, et par d'autres voies que celles que Blanqui avait prévues et sous d'autres formes, avec une collaboration plus directe et plus vaste du peuple entier, la Révolution voulue par Blanqui était faite. Le long prologue de dictature parisienne et d'oligarchie prolétarienne qu'il avait rêvé n'était qu'un anachronisme de théâtre* »⁸³. De même, face aux prétentions du vieil émeutier qui voulait dériver les mouvements de révolte bourgeois pour les transformer en révolutions de masse, il répond qu'« *Aujourd'hui, (...) le prolétariat plus fort ne compte plus sur la faveur d'une révolution bourgeoise. C'est par sa force propre et au nom de son idée propre qu'il veut agir sur la démocratie. Il ne guette pas une révolution bourgeoise pour jeter la bourgeoisie à bas de sa révolution comme on renverse un cavalier pour s'emparer de sa monture. Il a son organisation à lui, sa puissance à lui. Il a, par les syndicats et les coopératives, une puissance économique grandissante. Il a par le suffrage universel et la démocratie une force légale indéfiniment extensible* »⁸⁴. On ne peut mieux dire que la République représente la forme idéale de gouvernement, qu'elle rend au peuple la parole et les moyens de son émancipation, et ce n'est que par rapport à elle que les principes mis en avant par « L'Enfermé » s'avèrent surannés.

Conclusion

L'attitude de Jean Jaurès, socialiste certes, mais surtout acteur du jeu parlementaire, parfaitement intégré dans le paysage républicain, est caractéristique d'une grande partie de la gauche française, qui a assimilé et qui se fait l'avocate de nouveaux mythes émergents. En fait, on peut affirmer que l'héritage de Blanqui, dans le contexte de la Troisième République, devient impossible à revendiquer pour qui aspire à occuper durablement le devant de la scène politique française. Certes, l'avènement de la république ne sonne pas totalement le glas du

⁸² In RALEA Michel, *L'idée de révolution...*, op. cit., p. 230.

⁸³ In JAURES Jean, *Discours parlementaires...*, op. cit., p. 67.

⁸⁴ In JAURES Jean, *Oeuvres. Etudes socialistes...*, op. cit., pp. 253-254.

récit mythique qui environnait Blanqui, mais entraîne sa réorganisation, qui tient donc moins à son objet qu'aux processus de transformation de la société politique française. « L'Enfermé » restera alors pour beaucoup le monstre politique que le XIX^e siècle avait abondamment décrit et/ou un agitateur sans idée. Si les portraits que l'on fait de lui, après la Première Guerre mondiale notamment, se modifient, alors qu'aucune découverte historique, par exemple, ne permet de l'expliquer, on peut légitimement penser que c'est sous l'influence de la rationalisation et de la domination du mythe démocratique, qui va faire du parcours de « L'Insurgé » un outil, parmi tant d'autres, de légitimation. Il est d'ailleurs frappant de constater que Blanqui ne renouera avec sa légende dorée, avec sa réputation d'infatigable révolutionnaire et de précurseur, que lorsqu'il aura perdu toute dimension réellement subversive. Ainsi, lors du centième anniversaire de la Révolution de 1848, et pendant quelques années, les dirigeants socialistes et communistes français semblent redécouvrir l'émeutier ; mais très brièvement. La pacification semble s'imposer de manière hégémonique, à moins qu'il ne s'agisse d'une certaine résignation, voire d'un désintérêt pour ce qui relève de la *Cité*, et d'une crise de ce que l'on appelle communément les représentations de l'avenir.